



AMI TVB dossier EPLEFPA Metz Courcelles Chaussy

SOMMAIRE

	page
I. Introduction :	3
II. Cohérence de l'inscription de l'EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy dans un projet trame verte et bleue	5
III. L'EPLEFPA de Courcelles Chaussy et la mise en œuvre des missions de l'enseignement agricole :	6
Mission 1 : Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.	6
Mission 2 : Participer à l'animation et au développement des territoires	7
Mission 3: Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes.	7
Mission 4 : Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovations agricoles et agroalimentaires	7
Mission 5 : Participer à des actions de coopération internationale	8
IV Etat initial des IAE sur l'exploitation des Mesnils	9
Parcellaire de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy	9
Réserves de biodiversité internes et mitoyennes de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy	10
Etat initial des infrastructures agro-écologiques	11
V. La prise en compte dans la pédagogie des problématiques liées à la biodiversité au sein de l'EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy	13
Tableau des formations et modules exemples.	13
Cas particulier : la rénovation du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'entreprise agricole.	14
Exemples d'actions	15
VI. La nécessité de développer la prise en compte de la biodiversité au sein de l'EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy	21
D'un point de vue technique	21
D'un point de vue pédagogique	21
VII. Inscription du projet trame verte et bleue de l'EPL de Courcelles-chaussy dans les programmes d'orientation du territoire	22
Enjeux et objectifs de la tvb de l'EPL	22
Principaux partenaires	23
Contexte environnemental du projet	24
Le projet dans le SRCE	24

Le projet dans le SCOT	30
Le projet dans le SDAGE	33
Le projet dans les espaces protégés de la communauté de commune	35
VIII. Le plan d'action TVB de l'EPL	36
Introduction :	36
Axe 1 : Infrastructure agro-écologiques	37
Axe 2 Vergers pâturés et haie fruitière	46
Axe 3 Traitement des espaces végétalisés urbains : trame verte urbaine	51
Axe 4 Aménagement du bois d'Urville	54
Animation générale du projet	55
Gouvernance du projet	57
Conclusion	58
IX. Budget	59
Estimation du temps de travail	59
Budget	63
X. Conclusion	68
Tableau des annexes	69
Annexe 1 : Projet TVB de la communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange	70
Annexe 2 : Comptage oiseaux	75
Annexe 3 : EPLEFPA, liste des espèces remarquables du bois d'Urville	76
Annexe 4 : Exemple de graphiques résultant de la participation à l'Observatoire Agricole de la Biodiversité	77
Annexe 5 : Liste des plantes tapissantes/couvre-sol à tester	78
Annexe 6 : Devis société Holtzinger	86
Annexe 7 : Devis de l'amicale des anciens élèves du Lycée Agricole de Courcelles Chaussy	88
Annexe 8 : Devis de la société Prodivert	89
Annexe 9 : Devis des ets horticoles Christian Poussin	90
Annexe 10 : Devis de la société Christophe créations	92
Annexe 11 : devis de la société AMB Rousset	94
Annexe 12 : Devis de la société Sylvatech	96
Annexe 12 : Devis de la L.P.O.	97
Annexe 13 : Devis de la société microfast	98



AMI TVB dossier EPLEFPA Metz Courcelles Chaussy

I. Introduction :

Situé en Lorraine, dans le département de la Moselle, l'EPLEFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Metz-Courcelles-Chaussy est un établissement regroupant quatre centres constitutifs:

- Le lycée d'enseignement général et technologique agricole formant 400 collégiens, lycéens et étudiants
- Le centre de formation d'apprentis formant 400 apprentis de niveau secondaire et supérieur court
- Le centre de formation professionnelle et de promotions agricoles formant 100 stagiaires en formation longue (6 à 10 mois) et 1000 stagiaires en formation courte (2 à 15 jours)
- L'exploitation agricole de 185 ha.

L'EPLEFPA a sa propre exploitation agricole qui est un véritable atout pour l'établissement et pour les diverses personnes étudiant dans son enceinte. Cette exploitation a 185 hectares de surface agricole utile (SAU), composée de terres arables (grandes cultures et maraîchage), de surfaces toujours en herbe et de cultures permanentes. L'assoulement 2016-2017 se compose de 95ha en colza, blé, orge, pois, tournesol et maïs, 80ha de prairies, 2ha en miscanthus et 11ha en Agriculture Biologique dont 2ha en verger paturé de mirabelliers et 3Ha en maraîchage.

Les grandes cultures sont conduites en travail du sol simplifié (labour un an sur quatre), allongement des rotations et réduction des IFT (plan écophyto).

L'atelier maraîchage biologique a été mis en place en 2008 et a été certifié en Agriculture Biologique en janvier 2011. Aujourd'hui plus de 50 espèces de légumes sont produits, tous écoulés en vente directe.

La ferme fait également de l'élevage principalement pour le lait. Elle a 110 vaches principalement Prim'Holstein qui permettent une production d'environ 900 000l de lait par an. L'option technique est de mener un grand troupeau en recourant au maximum à la pâture dans l'alimentation.

Plusieurs expérimentations sont conduites sur l'exploitation.

Le projet présenté par l'établissement dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « trame verte et bleue » l'est dans le cadre d'une réponse collective portée par la communauté de commune « Haut Chemin Pays de page » : « 3 projets, 1 territoire, pour des actions en faveur de la biodiversité », projet visant à mettre en place une cohérence territoriale entre les différentes intentions et initiatives naissantes en faveur de la biodiversité. Il sera coordonné par la CCHCPP entourée des acteurs territoriaux concernés. Voir le projet en annexe.

Pour l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy, le projet porte sur 4 actions :

- Evaluer, réhabiliter, mettre en place et valoriser des infrastructures agro-écologiques (haies, lisières, ripisylve, prairies permanentes...),
- Réhabiliter et implanter un verger pâturel,
- Implanter des cultures couvre-sol, réservoir de biodiversité et trame verte le long des voieries de l'exploitation,
- Aménager un parcours de découverte de la biodiversité dans le bois d'Urville.

Ses objectifs sont :

- (1) Favoriser la biodiversité fonctionnelle sur l'exploitation agricole en développant les IAE,
- (2) Mutualiser les pratiques pédagogiques et techniques des équipes des différents centres et filières de l'EPLEFPA,
- (3) Utiliser l'exploitation agricole en tant que support pédagogique pour les apprenants des différents centres, filières et niveaux scolaires,
- (4) Proposer une vitrine de démonstration et de sensibilisation sur la biodiversité fonctionnelle pour les apprenants et les acteurs professionnels du monde agricole et du paysage.
- (5) Mutualiser des pratiques techniques et pédagogiques avec des collègues d'autres EPL ou d'établissements transfrontaliers sur les IAE.

II. Cohérence de l'inscription de l'EPLEFPA de Metz Courcelles-Chaussy dans un projet trame verte et bleue :

L'EPLEFPA est situé dans une zone d'intérêt au regard de la trame verte et bleue : à proximité de la forêt de Courcelles Chaussy et de la forêt domaniale de Landovillers, dans une zone type 1 (vallée de la Nied Française de Vatomont à Landovillers), dans un espace naturel sensible au titre des prairies naturelles, dans une zone de continuités écologiques du SCOTAM pour les milieux prairiaux (continuité de la Nied Française jusqu'à Burtoncourt). Le parc du château d'Urville, incluant le bois d'Urville est un site classé.

Voir analyse détaillée et cartes infra.

L'EPLEFPA a une exploitation : la ferme des Mesnils. Cette exploitation est un support pédagogique et d'expérimentation, notamment pour mettre en place et transmettre des pratiques agro-écologiques. C'est également une unité de production faisant partie de la mosaïque du paysage et donc ayant des interactions avec les écosystèmes alentours. Elle fait également partie du milieu économique et humain de son territoire et est à ce titre lié avec de nombreux acteurs locaux et régionaux. Ferme de lycée agricole, elle est très visitée par les acteurs du territoire et les actions qui y sont menées sont connues et suivies par nombre d'entre eux. Une action trame verte et bleue sera un support important de formation et de communication sur la biodiversité et sa préservation.

Voir carte infra

L'EPLEFPA travaille à la préservation de ses infrastructures agro-écologiques comme le bois d'Urville, les 5,9km de haies, les 5,4km de lisière et les 2,5km de ripisylve, les 58,5ha de prairies permanentes dont 19,2ha de prairies humides.

Son projet qui vise à préserver, entretenir et développer les IAE (haies, prairies permanentes, vergers pâturés, bordures, bosquets, jachères fleuries, cabanes à insectes, plantes couvre-sol, ruches,...) permettra de préserver et créer des continuités écologiques, enjeux majeurs des trames vertes et bleues qui visent à enrayer la perte de biodiversité.

Outre le bois d'Urville qu'il entretient, il est mitoyen de deux importants réservoirs de biodiversité tous deux faisant partie de la forêt domaniale des six cantons.

Voir carte infra

L'EPLEFPA forme les futurs acteurs du territoire : agriculteurs, mais aussi jardiniers paysagistes, mécaniciens agricoles, conseillers ou acteurs du secteur para-agricole. Sensibiliser et former ces acteurs à l'indispensable préservation de la biodiversité est une mission aujourd'hui importante qu'il faut continuer à faire intégrer dans les représentations et pratiques de formation

La communauté de communes Haut Chemin- Pays de Pange, contacté par plusieurs acteurs désireux de s'impliquer dans une démarche trame verte et bleue suite à l'appel à projet Grand-Est à pris l'initiative de mettre en place et d'assurer l'animation d'un projet collectif dans lequel le projet de L'EPLEFPA de Courcelles-Chaussy est impliqué.

En effet le territoire de la communauté de commune, situé à cheval sur le bassin versant des Nieds et celui de la Moselle, comporte de nombreux milieux remarquables et corridors écologiques que la communauté de communes tient à mettre en avant et à préserver (Annexe 3).

III. L'EPLEFPA de Courcelles Chaussy et la mise en œuvre des missions de l'enseignement agricole :

Les cinq missions de l'enseignement agricole sont définies par le Livre VIII du Code rural :

1. Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
2. Participer à l'animation et au développement des territoires ;
3. Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ;
4. Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovations agricoles et agroalimentaires ;
5. Participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

Le projet présenté par l'EPLEFPA de Courcelles-Chaussy est en lien avec ces missions :

Mission 1 : Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.

L'EPLEFPA assure une formation des apprenants à des niveaux divers de la troisième et du CAPA au BTSA. Suite à ce projet de l'EPLEFPA des apports dans les programmes pédagogiques sur les enjeux et objectifs de la trame verte et bleue seront ajoutés. Certains apprenants participeront également à la mise en place et au maintien du projet. (Suivi de la biodiversité, entretiens...)

Enseigner à produire autrement

Notamment dans le contexte de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, l'EPLEFPA a intégré les grands principes de l'Agro-écologie à ses programmes pédagogiques.

Mission 2 : Participer à l'animation et au développement des territoires.

De nombreuses manifestations (fête de la patate, forum maraîchage bio, printemps d'Urville, festival du non labour, journées professionnelles...) sont organisées chaque année permettant à l'établissement de dynamiser le territoire et créant des opportunités de rencontres pour les professionnels et/ou le grand public.

L'EPLEFPA par son projet apporte sa participation et son animation à des projets de territoire autour de l'agro-écologie, de l'importance des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Par exemple, le projet vise à mettre en place des journées de découvertes sur la biodiversité et les IAE. Son projet de verger sera également mise en avant par la vente de la production en direct sur l'exploitation. Enfin le projet plante couvre sol dans le cadre de l'enjeu zéro phyto permettra d'introduire une réflexion sur le thème des trames vertes urbaines..

Mission 3: Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes.

L'EPLEFPA de Courcelles-Chaussy est avant tout un centre de formation à la sortie duquel les apprenants doivent avoir les connaissances nécessaires pour une insertion professionnelle réussie. L'EPLEFPA évolue et adapte ses enseignements pour répondre aux besoins de ses apprenants et du territoire, aux demandes de la société et aux orientations ministérielles. Aujourd'hui l'insertion sociale et professionnelle des jeunes formés par l'enseignement agricole public doit inclure un volet agro-écologique. L'approche trame verte et bleue doit y être plus nettement affirmée.

Mission 4 : Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovations agricoles et agroalimentaires.

La ferme des Mesnils de l'EPLEFPA est un support de formation pour les étudiants mais également un support d'expérimentation. Plusieurs projets expérimentaux ont ainsi été mis en place sur la ferme comme par exemple :

- Suivi de la biodiversité (Piège Barber, Participation LPO).
- Cabane des eaux : Suivi des transferts sous culture de conservation.
- Dynamique de l'azote sous maraîchage biologique.
- Observatoire agricole de la biodiversité.
- Essai maïs, plante compagne, plantes couvre sol
- Essai « sachets de thé » par la Chambre d'Agriculture de Moselle.

Le projet trame verte constituera au cours des prochaines années une part importante de l'activité d'expérimentation de l'établissement.

Dans le cadre du partenariat DRAAF- enseignement supérieur agronomique Grand Est, l'enseignement supérieur et la recherche agronomiques régionaux seront associés à la mise en place et au suivi du projet. Les enseignants et formateurs dans le cadre de leurs activités pédagogiques obligatoires ou optionnelles participeront activement à la démarche expérimentale.

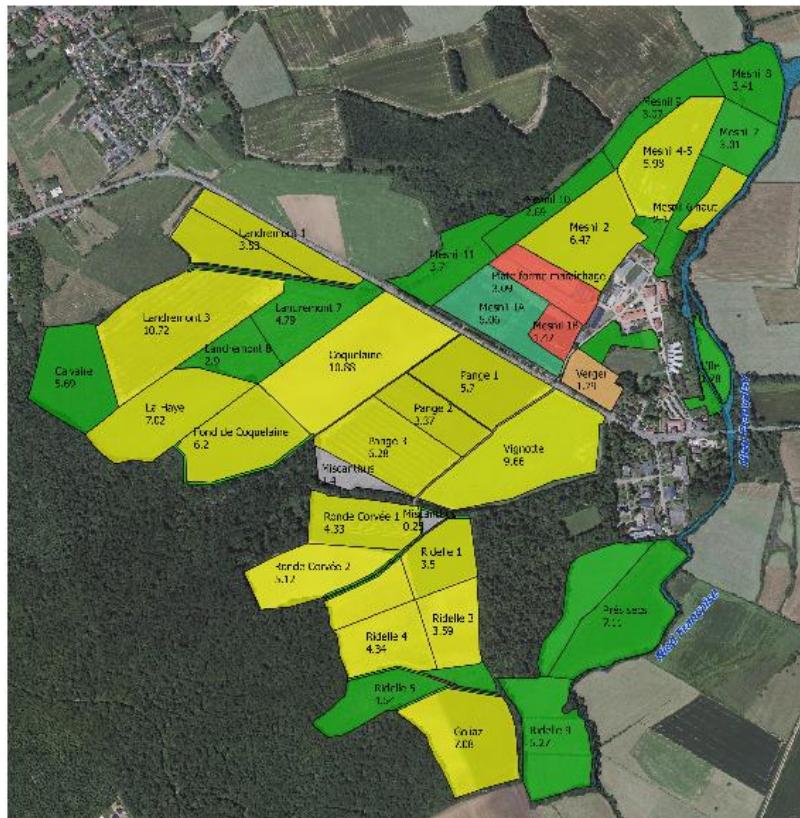
Mission 5 : Participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

Le Lycée d'Ettelbruck au Luxembourg, lui-même expérimentateur de ces pratiques, est associé à la démarche de mise en place et de suivi d'infrastructures agro-écologique sur l'EPL de Courcelles-Chaussy.

L'EPLEFPA se fait un devoir de recevoir aussi souvent que possible des agriculteurs et des techniciens agricoles des pays du sud.

Au cours des deux dernières années scolaires ont été reçus des agriculteurs et techniciens colombiens, burkinabés, rwandais. Des jeunes agriculteurs togolais vont être accueillis en septembre 2017. Ils sont intéressés par l'agriculture bio et se posent la question de la préservation de l'environnement dans leurs propres pratiques. Il y a un intérêt certain à pouvoir leur exposer les problématiques biodiversité et trame verte et bleue et la manière dont elles sont gérées en Grand Est.

IV Etat initial des IAE sur l'exploitation des Mesnils



Parcellaire de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles-Chaussy

Légende

- Yellow: Grandes cultures
- Green: Prairie
- Light Green: Grandes cultures AB
- Red: Maraîchage AB
- Orange: Verger
- Grey: Miscanthus



0 100 200 300 400 m

NB : les surfaces sont exprimées en hectares

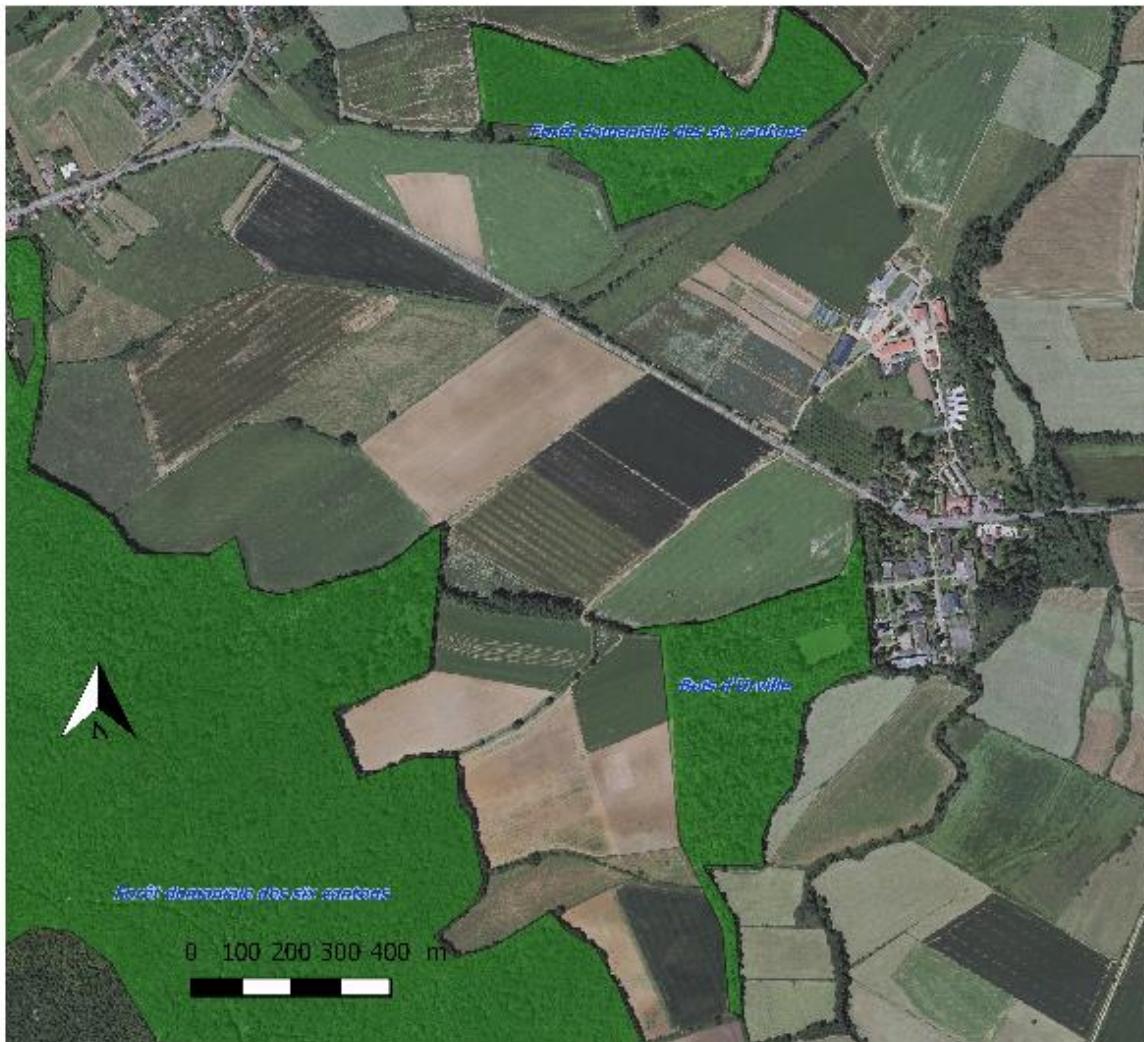
Comme exposé en introduction, l'assoulement 2017-2018 se compose de 95ha en colza, blé, orge, pois, tournesol et maïs, 80ha de prairies et 11ha en Agriculture Biologique dont 2ha en verger paturé de mirabelliers et 3ha en maraîchage.

Les grandes cultures sont conduites en travail du sol simplifié (labour un an sur quatre), allongement des rotations et réduction des IFT (plan écophyto).

L'atelier maraîchage biologique a été mis en place en 2008 et a été certifié en Agriculture Biologique en janvier 2011.

L'exploitation cultive et valorise également 1,8 ha de miscanthus giganteus. Il est utilisé en litière pour les animaux ou en paillage des espaces verts. Il fait l'objet d'un partenariat avec l'IUT d'agronomie de Thionville pour des expérimentations de son utilisation comme plante dépolluante.

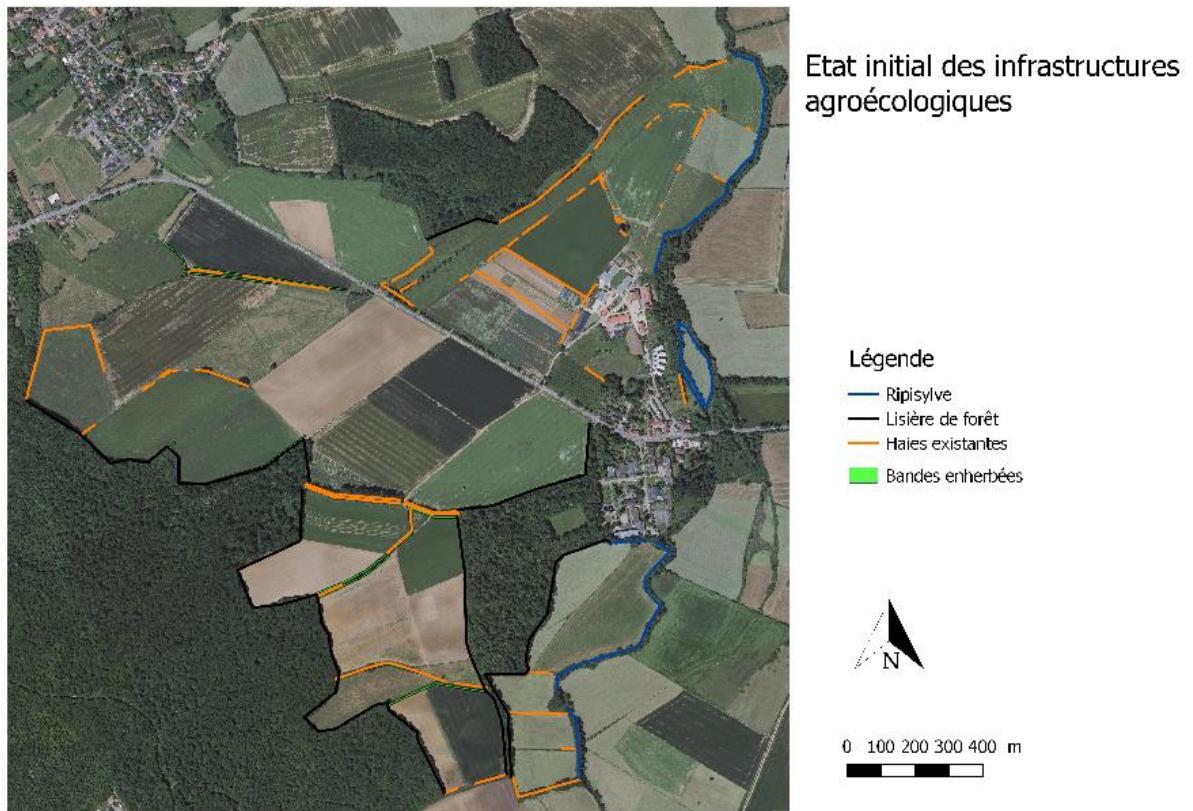
Réserves de biodiversité internes et mitoyennes de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy



Trois importantes réserves de biodiversité concernent directement l'établissement :

- deux blocs au nord et au sud-ouest de la forêt domaniale des six cantons.
- Le Bois d'Urville. Ce bois fait partie de l'établissement. Acquis par Guillaume II en même temps que le château d'Urville et lui servant d'espace de chasse, il contient de nombreuses espèces végétales herbacées ou ligneuses remarquables, dont certaines ont été implantées à l'époque de cette possession par l'empereur.

Voir en annexe une liste de quelques plantes remarquables du bois d'Urville.



Haies : 5,9 km de haies

Lisières : 5,4 km

Ripisylve : 2,5 km

Prairies permanentes : 58,5 ha dont

Prairies humides : 19,2 ha.

Bois d'Urville : 11 ha

Une étude sur l'opportunité de la mise en place d'infrastructures agroécologiques a été faite durant le printemps 2017.

Plusieurs dimensions ont été étudiées :

1. Une étude du point de vue de futurs agriculteurs sur la présence de haies sur une exploitation agricole
2. Un recensement des haies existantes sur le site, de la lisière de forêt et de la ripisylve.
3. La diversité ainsi que l'abondance de la faune rampante à proximité des lisières de forêt dans les parcelles de cultures en comparaison avec les parcelles où aucune IAE n'était présente

Les premiers résultats ont montré :

1. Les haies sont perçues, pour certains futurs agriculteurs, comme étant un frein technique sur l'exploitation : difficulté du passage des engins agricoles à proximité des haies, entretien relativement chronophage et onéreux en cas de sous-traitance, etc. Par contre, nombreux sont ceux y trouvant des avantages : beauté du paysage, niche de biodiversité, réservoir de gibier pour les chasseurs, etc. Un travail éducatif est encore à

accentuer pour qu'ils aient conscience des services rendus par la biodiversité et comment ils pourraient l'utiliser sur leur future exploitation agricole.

2. Les haies présentes sur l'exploitation de l'EPLEFPA de Courcelles-Chaussy sont pour une grande partie de la végétation qui s'est implantée spontanément. Les végétaux forment des buissons et de petites haies principalement au niveau des clôtures et sont composés de Pruneliers, d'Eglantiers ou d'Aubépines principalement. Quelques Sureaux ou autres Chênes se sont également semés spontanément. L'avantage indéniable et reconnu auprès du personnel de l'exploitation est l'ombrage apporté aux animaux de pâture lors de journées chaudes. On remarque également la présence de pollinisateurs lorsque les Eglantiers ou Ronces sont en fleurs, des oiseaux qui y nichent ou du gibier qui y retrouve refuge. Cependant, ces haies ne sont pas entretenues et certaines colonisent les pâtures car les ruminants ne sont pas friands de ces végétaux ligneux. Un entretien est à prévoir. Les bordures de forêt et la ripisylve sont également à entretenir pour les mêmes raisons que les haies.
3. Des relevés de faune rampante à l'aide de pièges Barber ont été effectués sur les parcelles Ronde Corvée 1 et 2, Ridelle 1 et 2 – parcelles proches des lisières de forêt – et sur les parcelles Pange 1, 2 et 3 – parcelles sans IAE (voir figure X). Il a été remarqué une abondance et une diversité importantes sur les parcelles à proximité de la forêt et une abondance et diversité bien plus faible sur les parcelles Pange. Les animaux présents étaient principalement des Carabes, des Araignées et des Staphyllins. Ce sont des prédateurs de ravageurs de culture et considérés comme des auxiliaires très intéressant pour l'agriculteur.

V. La prise en compte dans la pédagogie des problématiques liées à la biodiversité au sein de l'EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy :

Tableau des formations et modules exemples.

Chacun des diplômes de l'enseignement agricole s'inscrit dans une perspective de développement durable. Voici un tableau récapitulatif d'exemples de séquences pédagogiques dispensées sur l'EPLEFPA (liste non exhaustive) :

Formation	Initial scolaire	Initial apprentissage	Formation continue	Lien avec le programme
3ème EA				EPI « transition agroécologique et développement durable »
DIMA Dispositif d'initiation aux métiers de l'apprentissage				L'unité et la diversité du vivant
CAPa JP Jardinier paysagiste				Les effets des éléments paysagers sur le climat
CAPa MA Métiers de l'agriculture				Les effets des IAE sur le climat
BPA AP Aménagements paysagers				La biodiversité fonctionnelle des aménagements paysagers
Bac Pro AP Aménagements paysagers				La biodiversité fonctionnelle des aménagements paysagers
Bac Pro AE Agroéquipements				Systèmes de culture et auxiliaires
Bac Pro CGEA Conduite et gestion de l'entreprise agricole				Les services écosystémiques rendus par les IAE pour l'exploitation agricole
BP ACMM Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels				Systèmes de culture et auxiliaires
BP AP Aménagements paysagers				La biodiversité fonctionnelle des aménagements paysagers
CS TSA Taille et soins aux arbres				Prise en compte et gestion des éléments arborés sur l'exploitation agricole
CS CPABC Conduite de production en agriculture biologique et commercialisation				Tout le programme est en lien avec les services rendus par les écosystèmes et notamment les IAE présentes sur l'exploitation
BP REA Responsable d'exploitation agricole				Rôle de la biodiversité fonctionnelle sur l'exploitation

BP REA maraîchage biologique			Rôle de la biodiversité fonctionnelle sur l'exploitation
2nde GT Générale et technologique			La biodiversité des êtres vivants et ses avantages
Bac STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant			Gestion du vivant et des ressources (agronomie et écologie)
BTSA APV Agronomie production végétale			Influence des IAE sur : - les évènements climatiques et le maintien de la qualité des eaux et du sol - l'évolution des bioagresseurs
BTS GEMEAU Gestion et maîtrise de l'eau			Influence des IAE sur la qualité des eaux
BTSA TCVO Technico-commercial végétaux d'ornements			Commercialisation des livrables pour l'implantation des IAE

Cas particulier : la rénovation du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'entreprise agricole.

Selon un sondage BVA commandé par le ministère de l'agriculture sur la perception de l'agro-écologie par les agriculteurs français, 51% d'entre eux ont déclaré s'engager dans une démarche favorisant la faune auxiliaire et 76% cherchent à limiter l'utilisation des intrants. Ces chiffres plutôt encourageants montrent bien la volonté de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires, en particulier les insecticides. Cependant, s'il est plus naturel de favoriser la présence d'auxiliaires en implantant des haies, ce n'est pas ce qu'on peut observer dans certains de nos paysages agricoles. C'est en ce sens que l'enseignement agricole à un rôle à jouer : faire changer la perception qu'ont les futurs agriculteurs à propos des infrastructures favorisant la faune auxiliaire.

Pour la rentrée 2017, le Bac Professionnel CGEA (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole) est rénové et dans les nouvelles préconisations pédagogiques, la notion d'agro-écologie est très présente. En effet, l'étude de l'agronomie propose des formes d'exploitation des terres agricoles compatibles avec la protection et l'amélioration de l'environnement. Par exemple, un objectif est de chercher à valoriser des processus biologiques à l'œuvre dans les agro-systèmes. Ces approches demandent de la pluri voire de l'interdisciplinarité, c'est à dire une vision intégrative d'une problématique au travers des disciplines telles que l'agronomie, l'écologie, les mathématiques, etc.

La rénovation de ce diplôme a pour objectif d'accompagner les futur-e-s agricultrice-s afin qu'elles-ils puissent être capables d'adapter leurs systèmes de production pour maîtriser notamment leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, les émissions annuelles de GES du secteur agricole représentent 18% des émissions totales du pays. Il convient donc de les former à des comportements alternatifs de ceux qui ont été préconisés depuis la révolution verte des années 60, où les produits phytosanitaires issus de la pétrochimie ont été utilisés en grande quantité.

Exemples d'actions:

Observatoire Agricole de la Biodiversité:

La chambre d'Agriculture de Moselle et le Lycée agricole de Metz Courcelles-Chaussy participent à la sixième campagne de l'observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB). Cela afin d'acquérir des bases de données sur la biodiversité, en partenariat avec le Museum National d'Histoire Naturelle.

Chaque année les étudiants du BTS APV (M53/54/55), BTS GEMEAU (M52), du baccalauréat STAV (M7.2) fournissent cette base de données grâce à des protocoles de suivi : comptage lombrics, nichoir à abeilles, plaques à invertébrés...

Voir annexe

Inventaire faune rampante

Cette année deux étudiantes : Julie THIEL (master 2 Biologie et Ecologie pour la Forêt, l'Agronomie et l'Environnement Spécialité Fonctionnement et Gestion des Ecosystèmes Parcours Agro-écologie) et Mathilde DUFOUR (master 1 Génie des Environnements naturels et Industriels Spécialité Génie des Environnements Naturels - Faune Sauvage & Environnement) ont effectué leurs stages respectifs de fin d'année sur l'exploitation de l'établissement. Leur sujet de mémoire de stage était :

Master 2 : Etude d'opportunité et propositions de mise en place d'infrastructures agro-écologiques au sein de l'exploitation de l'EPLEFPA de Courcelles-Chaussy

Master 1 : Evaluation de la biodiversité à proximité des infrastructures agro-écologique de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles-Chaussy

Dans ce cadre, elles ont effectué un comptage de la faune rampante grâce à des pièges Barber sur différentes parcelles : Ridelle 1 et 2 et Ronde-Corvée 1 et 2 qui sont des parcelles en lisière de forêt, et Pange 1, 2 et 3 dépourvu d'IAE.

Les parcelles échantillonnées en lisière de forêt visaient à démontrer l'effet bénéfique de la forêt sur l'abondance et la diversité de la faune rampante, particulièrement sur les carabes, staphylin et araignées étant des auxiliaires de cultures.

Les Parcelles Pange sont échantillonnées car un projet de plantation de haie le long des parcelles va être mis en place permettant ainsi de faire un état initial.

En effet ces protocoles vont être maintenus et effectués chaque année par des étudiants pour mettre en place un suivi de ces populations, mais également voir l'effet de la haie au fur et à mesure de sa mise en place et mettre en avant les bénéfices des IAE et les principes de l'agro-écologie.

Comptage oiseaux :

Des relevés et observations d'oiseaux ont été effectués sur la ferme des Mesnils en 2014. Le verger de mirabelliers, les parcelles de maraîchage et le jardin pédagogique ont ainsi été échantillonné. Au total, 42 espèces différentes d'oiseaux ont été comptabilisées (Annexe 1). Deux espèces ont ainsi été mises en avant et qu'il est important de valoriser :

- **La pie-grièche écorcheur** qui est une très bonne mangeuse d'insecte, lézard...Pour cela il est essentiel de préserver les haies. Le projet de L'EPLEFPA qui vise à réimplanter une haie aura donc un effet bénéfique pour la conservation de cette espèce.

- **Le moineau friquet** qui est une espèce cavernicole qu'on retrouve souvent près des bois morts et vergers. Le projet de réhabilitation et de création d'un verger aura sera un atout pour la préservation de cette espèce qui se raréfie.

Pour le projet, un partenariat a été mis en place avec la LPO afin d'effectuer un inventaire de l'avifaune et mettre en place des refuges pour les oiseaux.

Voir annexe

Plan Ecophyto :

Suite au plan Ecophyto qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour préserver la qualité de l'eau, l'établissement tend à se tourner vers une agriculture de conservation, notamment en faisant des expérimentations de pseudo labour au semis direct sur certaines parcelles.

D'autres démarches ont été réalisées par l'EPLEFPA :

- Prendre des décisions mieux raisonnées sur l'utilisation des produits phytosanitaires grâce à l'observation des parcelles : Bulletin de Santé du Végétal (BSV).
- Etre plus tolérant quand à la présence des « ennemis des cultures »
- Suppression de l'utilisation de certains produits ou de certains passages.
- Réduction des doses.

Ces nombreuses démarches ont permis d'obtenir une réduction de 50% de l'IFT.

La ferme des Mesnils, dans le cadre des plans écophyto 1 et écophyto 2 est membre actif d'un groupe déphyferme d'une quinzaine d'agriculteurs. Ce groupe est piloté par la chambre d'agriculture de la Moselle.

Cabane des eaux :

Face à une dégradation importante de la qualité des eaux, les acteurs de l'agriculture commencent à se renseigner sur le transfert de produits phytosanitaire dans les eaux. C'est dans cette optique, que l'EPL de Metz Courcelles-Chaussy a mis en place avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Chambre d'agriculture de Lorraine, l'expérimentation « Cabane des eaux » sur la campagne 2011-2012.

Située à l'aval du petit bassin versant formé par les quatre parcelles test, la cabane des eaux reçoit les eaux de drainage de chacune d'elles. Deux systèmes sont comparés sur blé tendre : un conventionnel (3 traitements à au moins 60% de la dose homologuée – Fosburi, Atlantis WG et Axial one) et un intégré (1 traitement Atlantis WG à 39% de la dose homologuée). Un prélèvement par parcelle tous les 5 m³ d'eau permet de mesurer sa teneur en différents produits phytosanitaires.

A l'issue de cette première expérimentation, l'EPL, à la demande de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, a décidé de mettre en place en 2016 un système en agriculture de conservation, fondé sur la perturbation minimale et la couverture maximale du sol ainsi que sur l'utilisation de cultures et couverts adaptés aux conditions pédoclimatiques des parcelles. Ce système est élargi aux quatre parcelles expérimentales en 2016 : l'objectif est désormais d'évaluer l'impact de ces systèmes sur la qualité des eaux et leur capacité à retenir ou dégrader nitrates et produits phytosanitaires*.

*<http://www.adt.educagri.fr/exploitations-et-ateliers-technologiques/ecophyto/ecophyto-action-16/les-temps-de-rencontres/regroupement-2016-cultures-annuelles/>

Séquences pédagogiques, exemples :

→ Etude de la biodiversité d'un milieu :

Objectifs / compétences visés :

- Décrire la biodiversité d'un site
- Découvrir une association de protection de la nature en Lorraine (CENL)
- Comprendre les mesures de protection réglementaires des sites naturels
- Présenter les techniques de gestion d'un milieu
- Réaliser un chantier avec des techniques durables en sécurité
- Comprendre le fonctionnement écologique d'une zone humide en vue de maintenir le maximum de biodiversité

→ Initiation à l'observation de la macrofaune des champs :

Objectifs / compétences visés :

- Développer les capacités d'observation.
- Savoir reconnaître une vingtaine d'insectes (hors ravageurs) fréquemment observables dans les champs
- Sensibiliser les apprenants aux auxiliaires des cultures et autres services rendus par la macrofaune (pollinisation, dégradation des résidus végétaux...)

→ **Inventaire de la biodiversité sur le parcellaire de l'exploitation de l'EPL :**

Objectifs / compétences visés :

- Mise en œuvre de protocoles
- Identification de la biodiversité
- Acquérir des références sur la biodiversité en milieu agricole en établissant un inventaire mensuel de la biodiversité (abeilles solitaires, lombrics, invertébrés : carabes....)
- Analyse et synthèse des liens entre biodiversité, pratiques agricoles, environnement sur le parcellaire de l'exploitation

→ **Inventaire des populations de vers de terre sur le parcellaire de l'exploitation de l'EPL :**

Objectifs / compétences visés :

- Savoir mettre en œuvre de façon rigoureuse un protocole préétabli
- Acquérir des connaissances sur les vers de terre : identification, modes de vie, rôles et indications biologiques
- Saisir et organiser des données dans un fichier informatique
- Analyse statistique des données
- Savoir élaborer un compte rendu de façon scientifique

→ **Jardin agro écologique : Conception d'un espace de production et d'essais, dans une approche de design permaculturel :**

Objectifs / compétences visés :

- Comprendre ce qu'est un aménagement dans une dimension agro-écologique
- Aménager un jardin avec des éléments paysagers « utiles »
- Visualiser le fonctionnement d'un système d'irrigation avec énergie éolienne
- Concevoir un outil de communication (plan)
- Appréhender le coût d'un aménagement de ce type

→ **Mise en œuvre d'un essai de plein champ en collaboration avec la coopérative Lorca :**

Objectifs / compétences visés :

- Conduire un projet collectif
- S'approprier les principes fondamentaux de l'expérimentation
- Réaliser des recherches bibliographiques sur un sujet
- Rédiger un protocole expérimental et le réaliser
- Réaliser des traitements statistiques
- S'initier à l'écriture scientifique

→ **Observation de parcelles de blé tendre d'hiver pour le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) de Lorraine :**

Objectifs / compétences visés :

- Développer les capacités d'observation (stade des cultures, maladies, ravageurs, adventices,...)
- Développer les capacités de diagnostic et de formulation de conseils

→ **Prise en compte de l'environnement dans les champs professionnels de l'agriculture et du paysage :**

Objectifs / compétences visés :

- Faire émerger et prendre conscience des représentations sur l'environnement dans le champ professionnel.
- Identifier les enjeux de la prise en compte de l'environnement dans le champ professionnel
- Découvrir quelques situations où l'environnement est pris en compte dans le champ professionnel
- Appréhender la complexité de la prise en compte de l'environnement dans le champ professionnel.

→ **Réhabilitation de cours d'eau et mise en place d'une zone de démonstration d'aménagement de cours d'eau sur le parcellaire de l'exploitation des Ménils :**

Objectifs / compétences visés :

- Comprendre la méthodologie de projet.
- Etre capable d'établir un état des lieux de l'existant, de proposer et de mettre en œuvre des solutions.
- Contacter et travailler avec des professionnels.
- Avoir une approche pluridisciplinaire (technique, économique, hydraulique, agronomique) des projets.

Plantes compagnes :

Un projet tiers-temps à été effectué entre 2015-2017. Il portait sur la biodiversité des champs.

Différents protocoles ont été mis en place durant cette période :

① Associations de maïs grain (ou de tournesol) avec des plantes basses de service (dans le but de limiter l'enherbement) :

3 essais réalisés (avec lentille, vesce, trèfle blanc nain et fénugrec), rendement et biomasse des adventices et des plantes compagnes observés.

③ Démonstration de cultures intermédiaires :

2 essais démonstratifs de différents couverts avec observation de la biomasse et estimation de la restitution de l'azote sur la culture suivante.

⑤ Semis de cultures de service (trèfle blanc, violet, ...) sous abris d'une culture :

2 essais réalisés ou en cours.

② Associations de maïs fourrage avec des légumineuses hautes en vue d'une récolte mixte pour l'amélioration de la teneur en protéines du fourrage récolté :

3 essais réalisés (avec haricot, lupin blanc, féverole et soja), avec observation du rendement

④ Développement d'un modèle de prévision du rendement du tournesol à partir de mesure de capitules :

208 capitules observés (mesure + rendement) dans 6 contextes pédoclimatiques différents pour développer le modèle.

Suivi de diamètres de capitule pour dater la possibilité d'application de la méthode
Phase d'essais en plein champ de la méthode en cours.

⑥ Faune auxiliaire des champs

Réalisation (en cours de finalisation) d'un guide et d'un jeu pédagogique de reconnaissance des insectes des champs à partir de photos prises sur l'exploitation du lycée.

Conclusion

La pédagogie au sein de l'établissement est très impliquée dans la prise en compte de la biodiversité dans les représentations et les pratiques des futurs professionnels de l'agriculture et du paysage.

Cette prise en compte est à renforcer et à pérenniser.

La démarche spécifique «trame verte et bleue », encore peu appropriée par les enseignants et formateurs doit être promue de manière forte.

VI. La nécessité de développer la prise en compte de la biodiversité au sein de l'EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy :

D'un point de vue technique :

Depuis la révolution verte et les changements des pratiques agricoles, l'environnement à subi une grosse perte de biodiversité. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 à cependant permis la définition d'objectifs et la mise en œuvre de programmes pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement : l'agro-écologie.

L'EPLEFPA en tant que formateur de nouveaux professionnels agricoles a le devoir de privilégier la démarche agro-écologique, notamment par la présence d'IAE, de réduction de produits phytosanitaires, un travail limité du sol...

La présence de haies, de bosquets, de boisement attire les auxiliaires de cultures permettant une lutte biologique induisant une baisse d'utilisation des produits phytosanitaires. Tout ceci privilégie la biodiversité et la santé des écosystèmes mais a également un impact positif sur la production.

Si l'établissement dispose déjà de certaines infrastructures agro-écologiques, la situation au regard des continuités écologiques est à conforter :

- les plantations de haies prévues amélioreront ces continuités, tant pour les parcelles Pange et Coquelaine, qui sont actuellement en situation d'open field que pour les parcelles Mesnils supportant le maraîchage et les grandes cultures biologiques.

D'un point de vue pédagogique :

L'évolution des référentiels de formation, une sensibilité accrue aux thématiques liées à la préservation de l'environnement, une motivation des équipes pédagogiques ont conduit ces dernières années à une plus grande prise en compte de la problématique biodiversité dans les apports théoriques et les enseignements pratiques.

Cette évolution doit être confortée et pérennisée, la tentation d'un « c'était mieux avant » ou en tous cas d'un « c'était plus simple avant » étant toujours présente. Par ailleurs, les actions engagées par certains enseignants ou formateurs résultent souvent d'une démarche individuelle, peu connectée avec celle des collègues.

Il est important de développer une véritable culture de la biodiversité dans l'établissement par la mise en place d'un projet fédérateur.

Celui-ci devra être animé pour permettre :

- de conforter la culture biodiversité, réservoirs de biodiversité, corridors écologiques.
- d'améliorer la mise en relation des acteurs de l'établissement sur le sujet.
- de bâtir des projets interdisciplinaires, interclasses et inter-centres sur le sujet.
- d'introduire ou de conforter la prise en compte des concepts et pratiques fondant la démarche trame verte et bleue.

VII. Inscription du projet trame verte et bleue de l'EPL de Courcelles-chaussy dans les programmes d'orientation du territoire

Enjeux et objectifs de la tvb de l'EPL :

→ *Objectifs*

Recenser et à développer les infrastructures agro-écologiques (IAE) (haies, vergers pâturés, bordures, bosquets, jachères fleuries, cabanes à insectes, plantes couvre-sol, ruches,...) sur l'exploitation agricole (parcelles et voiries) afin de favoriser une meilleure biodiversité dont les auxiliaires des cultures (approche éco-phyto).

→ *Enjeux*

Deux enjeux principaux :

- améliorer la fonction réservoirs et corridors de biodiversité de l'établissement
- promouvoir la vision « trame verte et bleue » auprès des publics d'apprenants et d'acteurs du territoire.

Pour l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy, le projet comporte 4 axes :

- Evaluer, réhabiliter, mettre en place et valoriser des infrastructures agro-écologiques (champs, lisières).
 - Réhabiliter et implanter un verger pâturé.
 - Implanter des cultures couvre-sol, réservoir de biodiversité et trame verte le long des voiries de l'exploitation.
 - Aménager un parcours de découverte incluant la biodiversité dans le bois d'Urville.

Les objectifs opérationnels de ce projet sont :

- (1) Favoriser la biodiversité fonctionnelle sur l'exploitation agricole en préservant et développant les IAE, développer les services éco-systémiques rendus sur l'exploitation
- (2) proposer une vitrine de démonstration et de sensibilisation sur la biodiversité fonctionnelle et sur les infrastructures agro-écologiques pour les apprenants et les acteurs professionnels du monde agricole et du paysage.
- (3) acquérir des références à partir d'observations évaluant la compatibilité IAE/production et l'impact des IAE sur les populations d'auxiliaires.
- (4) Réaliser des outils de communication sur les IAE et la démarche trame verte et bleue

Pour les apprenants de l'EPL de Metz, le transfert pédagogique résidera :

(1) d'une part dans l'implication des apprenants de différentes classes et de différentes filières dans un projet collectif (travail bibliographique, observation, conception, réalisation, mise en place de protocoles...), et

(2) d'autre part dans l'utilisation ultérieure du site en tant que site de sensibilisation sur la biodiversité des milieux agricoles et des IAE (parcours découverte avec des panneaux explicatifs, travaux pratiques pour l'entretien des IAE, protocoles d'observation, ...).

→ Il implique la nécessité de coordonner les différentes actions mises en place, de mettre en relation au sein de l'EPL (180 membres du personnel) les divers acteurs et intervenants du projet, de coordonner et suivre les mises en place prévues dans chacun des axes, d'impulser et animer le travail de communication pour le projet global et chacun des axes

Principaux partenaires :

Partenaires techniques :

- Communauté de Commune Haut Chemin-Pays de Pange.
- Chambre d'Agriculture de Moselle.
- LPO.

Partenaires pédagogiques :

- Lycée transfrontalier d'Ettelbruck (Luxembourg).
- EPL Nancy Pixerecourt.
- EPL Mirecourt.

Partenaires scientifiques :

- ENSAIA de Nancy
- ENGEES de Strasbourg
- IUT de Thionville

Partenaires financiers :

- Agence de l'Eau Rhin Meuse.
- ADEME.
- Conseil Régional Grand Est.

Ce partenariat est aujourd'hui essentiellement fondé sur des accords de principe. Il sera à construire de manière opérationnelle par l'animateur du projet.

Contexte environnemental du projet :

Le projet trame verte et bleue de l'EPL fait partie du projet trame verte et bleue de l'appel à projet TVB de la Communauté de commune Haut-Chemin-Pays de Pange. Celui-ci vise à valoriser les milieux remarquables présents sur le territoire de la communauté de commune. Voir annexe

Le projet de l'EPL vise quand à lui à valoriser ces IAE et de mettre en place de projet de création de nouvelles IAE.

Le parc du Château d'Urville est un site classé (loi du 2/05/1930).

La vallée de la Nied Française passant par Courcelles-Chaussy est une ZNIEFF.

ZNIEFF type 1

- Superficie limitée
- Présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel, national ou régional
- Grande importance écologique
- Diversité remarquable

Le projet dans le SRCE :

La fragmentation des habitats condamne une partie des espèces à l'isolement et sur le long terme à leur extinction faute de renouvellement génétique. Les espaces naturels ouverts et en bonne santé ayant une bonne connectivité ont une plus forte abondance en espèces animales et végétales par rapport aux espaces fragmentés et dégradés.

Extrait du SRCE :

La diversité des habitats naturels ou semi-naturels constituent ce que l'on nomme des "mosaïques de milieux". Ces mosaïques sont favorables à la biodiversité par l'association :

- *de parcelles variées (cultures, prairies, friches, bois),*
- *d'éléments ponctuels (bosquets, arbres isolés, mares et mouillères),*
- *de linéaires qui relient les espaces entre eux et servent de couloirs de circulation à la faune (fossés, bandes enherbées, haies, chemins...).*

Les organisations agricoles et les autres acteurs ruraux ont pris conscience des attentes sociétales sur la biodiversité en identifiant trois enjeux principaux pour l'agriculture :

- valoriser le rôle de l'agriculture et de la diversité des systèmes agricoles pour la préservation de la biodiversité : notamment l'élevage, par la gestion des pâturages, qui participe pleinement au maintien de la biodiversité des prairies – faune et flore – et des paysages*
- utiliser les services éco-systémiques pour optimiser la production agricole*
- développer des solutions innovantes pour répondre aux attentes des agriculteurs.*

Le projet de l'EPL qui vise à favoriser les IAE (Haies, vergers pâturés, bordures, bosquets, jachères fleuries, cabanes à insectes, plantes couvre-sol, ruches,...) permettra la préservation et la création de réservoirs de biodiversité et de corridors favorables à la diversité et à la survie des espèces.

Le projet de l'EPLEFPA est en lien avec les 3 enjeux :

Enjeux 1 : Valoriser le rôle de l'agriculture et de la diversité des systèmes agricoles pour la préservation de la biodiversité : notamment l'élevage, par la gestion des pâturages, qui participe pleinement au maintien de la biodiversité des prairies – faune et flore – et des paysages.

Le projet de l'EPL favorise les IAE, apportant de la biodiversité à l'exploitation agricole. En effet un écosystème complexe et diversifié est plus favorable aux espèces, qu'un écosystème simple (monoculture). Les IAE servent de corridors biologiques et sont vitales pour le déplacement des espèces. Les vergers ont également un rôle important pour la biodiversité car ils accueillent beaucoup d'espèces en particuliers la macrofaune et de nombreux polliniseurs ; pour le verger-pâturé, celui-ci sera propice à l'élevage. Les plantes couvre-sols quand à elle favorise l'aération du sol grâce à leur racine attirant de ce fait les micro-organismes du sol et les vers de terre, apportant de la diversité au paysage.

Enjeux 2 : Utiliser les services éco-systémiques pour optimiser la production agricole.

Les haies, bosquets, bordures sont des habitats favorables aux auxiliaires et permettent une lutte biologique efficace.

Ces IAE ont d'autres avantages, elles favorisent notamment l'infiltration de l'eau dans le sol permettant aux nappes phréatiques de se réapprovisionner. Cette infiltration permet également une filtration des polluants tels que les nitrates, limitant la contamination des écosystèmes. Les IAE permettent également de limiter l'érosion en stabilisant et renforçant les berges ou bordures de champs. Pour les vergers, ceux-ci sont des zones tampons et limite ainsi la pollution des écosystèmes environnants par les produits phytosanitaires.

Les plantes couvre-sols ont aussi leur avantage, notamment elle créer une compétition avec les mauvaises herbes, évitant ainsi leur croissance et a posteriori l'utilisation d'herbicide et autre produit de désherbage, rendant ce milieu plus favorable au développement d'une biodiversité. Comme pour les haies, elle limite également l'érosion du sol et favorise l'infiltration de l'eau.

Enjeux 3 : Développer des solutions innovantes pour répondre aux attentes des agriculteurs.

Le projet vise à réimplanter des IAE, hors obligation réglementaire, l'EPLEFPA est donc un modèle pour l'agriculture. 11 agriculteurs sont également associés dans le projet apportant ainsi leur point de vue et leurs réflexions sur la compatibilité du projet avec la production.

Le verger pâturé pluri-espèce que l'EPLEFPA veut mettre en place est une innovation expérimentale.

a. Haies/Bosquets :

Extrait du SRCE.

Les zones de haies et bosquets contribuent à la protection des sols (lutte contre l'érosion, les coulées de boue), au maintien de la faune sauvage mais aussi des auxiliaires des cultures, à la protection des eaux (purification, infiltration, etc.), à la séquestration du carbone et à l'atténuation des effets du changement climatique.

La profession agricole est demandeuse de pistes pour la valorisation économique de la haie. La haie peut ainsi être source de bois-énergie : la production traditionnelle de bois bûche, même si cela représente un travail relativement long, reste une source de valorisation des haies intéressante avec l'augmentation actuelle du prix du bois de chauffage. Une autre piste explorée aujourd'hui est la production de bois déchiqueté. Pour la biodiversité, cette pratique offre l'avantage d'une fréquence de taille seulement tous les 7 à 10 ans (beaucoup moins néfaste que des tailles annuelles au lamier ou au broyeur).

→ *Les haies, bosquets et vergers hébergent aussi tout un cortège d'espèces ubiquistes des zones boisées qui servent d'auxiliaires des cultures. Ces milieux sont aussi importants pour les oiseaux communs, en particulier pendant l'hivernage et la migration lors par exemple de la migration rampante des passereaux. Ils servent aussi de zone refuge pour le lièvre, le chevreuil ou la perdrix. L'association entre les lisières, les haies ou les prés-vergers jouera un rôle déterminant pour les chauves-souris qui utilisent en général de grands territoires et utilisent ces milieux pour rejoindre des territoires de chasse depuis les gîtes (rhinolophes, murins, etc.).*

La richesse en insectes saproxyliques peut s'étendre aux vergers abandonnés ou aux vieux arbres des haies, voire dépendre de ces milieux. Cela est intéressant pour leur conservation. Au vu de la fragmentation des zones de vieux bois (mosaïque dispersée), la conservation des vieilles haies présente un intérêt certain. Les haies et les bosquets, mais aussi les vergers et les petits boisements vont jouer un rôle important pour les connectivités écologiques entre les massifs forestiers comme l'illustre la carte ci-dessus : certains corridors apparaissent de façon évidente sans qu'il y ait besoin de modélisation particulière. De plus, le rôle des petits boisements sera différent selon leur isolement ou leur proximité de massifs forestiers, leur âge et les conditions de sol. Si ces petits boisements viennent à disparaître, cela aura un impact sur les continuités écologiques boisées.

Au cours des années l'EPLEFPA a su préserver mais également mettre en place diverses infrastructures agro-écologiques telles que des haies, bosquets, bandes enherbées, arbres isolés...

L'EPLEFPA a pour projet la mise en place d'une haie près des parcelles Pange, dépourvu d'IAE, afin d'améliorer la biodiversité, créer des corridors écologiques, mais aussi avoir un effet brise-vent, régulation de la dynamique de l'eau et limitation de l'érosion..

Il est cependant important de prendre en compte les impératifs de production des agriculteurs. Les haies par exemple prennent de la place et gênent souvent le passage des machines. Il est donc essentiel d'informer les agriculteurs et les futurs professionnels de l'effet bénéfique des IAE sur leur production pour une bonne acceptabilité de celles-ci. Ainsi l'axe de réflexion pour les implantations d'IAE doit se tourner vers une adaptation de celle-ci aux impératifs de production et non vers une adaptation de la mécanisation à des IAE gênantes. Sinon celles-ci seront beaucoup moins intégrées et acceptées par les professionnels.

b. Vergers :

Outre leur rôle économique, les vergers conservent une grande place patrimoniale et écologique dans le paysage rural. Ce sont des éléments traditionnels des villages en périphérie desquels ils jouent un rôle tampon entre les cultures et les habitations. Ils nécessitent un réel savoir-faire, surtout pour la conservation du patrimoine génétique (variétés locales) auquel on peut associer la valorisation gastronomique des variétés fruitières anciennes. Les vergers plus intensifs conservent un rôle important et permettent de rapprocher les lieux de productions et de consommation (circuit courts). Il est aussi possible d'associer le maintien d'un verger à une production prairiale, et des prés-vergers sont ainsi dispersés dans les prés occupés par les bovins (environs de Sion par exemple). Les deux productions peuvent même être liées avec par exemple l'utilisation d'engrais issus du fumier sur les prés-vergers.

Les vergers traditionnels, surtout lorsqu'ils sont pâturés, hébergent une avifaune particulière et menacée, avec des espèces telles que la Huppe fasciée, la Chevêche d'Athena, le Torcol fourmilier ou la Pie-grièche à tête rousse. Les cavités qui se forment au sein des arbres fruitiers favorisent ainsi la reproduction de ces espèces. Au-delà des oiseaux, tout un cortège d'espèces fréquente les vergers depuis les insectes jusqu'aux chauves-souris.

L'EPLEFPA possède déjà un verger pâtré en mirabelles, qui est une production traditionnelle mais sert également de zone tampon. Le projet vise à réhabiliter ce verger mis en danger par la cochenille, espèce nuisible se nourrissant de sève. L'EPLEFPA a également pour objectif d'implanter un verger multi-espèces avec des variétés anciennes. La gestion d'un verger pâtré est déjà une pratique de l'établissement. La sauvegarde du verger actuel est de ce point de vue indispensable. La mise en place d'un verger pâtré pluri-variétés sera une innovation. Elle servira de modèle tant pour la gestion de fruitiers différents sur une même parcelle que pour les conditions de réussite de l'implantation d'arbres dans une parcelle de prairie.

Un frein à l'extension des vergers pâturés est le problème de la récolte très exigeante en main d'œuvre. Une mécanisation est prévue qui pourra servir de modèle incitatif pour la mise en place de tels vergers. .

Un frein à l'extension des vergers pâturés est le problème de la récolte très exigeante en main d'œuvre. Une mécanisation est prévue qui pourra servir de modèle incitatif pour la mise en place de tels vergers.

c. Forêt :

Extrait du SRCE :

Les habitats ou écosystèmes forestiers sont multiples et dépendent des conditions géographiques et pédologiques, des orientations de gestion mises en œuvre par l'homme, et du temps car à chaque stade de la forêt (régénération, maturité, sénescence) correspond une biodiversité et un paysage particuliers. Au sein d'un écosystème forestier, la biodiversité diffère selon les essences, la structure verticale du peuplement, les types de bois mort, les types de cavités dans les arbres, etc. ou encore en fonction des milieux intra forestiers de petite taille (clairières, mares...). La biodiversité du sol, qui n'est pas la plus connue, joue aussi un rôle fondamental. La forêt lorraine est caractérisée par l'importance des gros bois, essentiellement sur les peuplements publics de chêne, de hêtre et de sapin, ce qui explique pour partie sa biodiversité (espèces cavicoles).

La forêt est ainsi un réservoir de biodiversité majeur avec de nombreuses espèces spécifiques (par opposition à ubiquistes), tant sur le plan animal que végétal. A titre d'exemple, 60 % des espèces de mammifères, 42 % des espèces d'oiseaux nicheurs, et 32 % des espèces d'amphibiens de France métropolitaine sont fréquemment présentes en forêt. Plusieurs facteurs expliquent cette biodiversité importante. Tout d'abord, la biodiversité « ordinaire » bénéficie :

- □ de la taille souvent importante des massifs qui permet d'héberger des espèces à grand rayon d'action (grands mammifères, rapaces...) et de leur relative tranquillité,*
- □ d'une stratification particulière aux forêts où la biodiversité associée au sol (recyclage des feuilles), celle associée aux strates herbacées (floraison verna), buissonnantes (sous-étage forestier), ou arborée (tronc, branches, feuilles) se complètent ou plutôt s'additionnent,*
- □ d'un renouvellement dans le temps des différents stades forestiers du fait de la gestion de l'Homme avec néanmoins un stade de sénescence sous-représenté. Cette dynamique existe aussi pour des forêts non gérées mais avec une répartition différente dans le temps et l'espace.*

La ferme des Mesnils étant entouré de forêt : Bois d'Urville, appartenant au lycée et autres bois limitrophes. L'écosystème forestier à donc une grande importance sur l'exploitation. En effet le bois d'Urville est un bois classé constitué d'espèces végétales rares ou patrimoniales (voir annexe). Entretenu par l'établissement, l'EPLEFPA à donc une responsabilité forte dans l'entretien des orées de bois pour la préservation de ses espèces. Pour préserver ses espèces remarquables, l'EPLEFPA veut mettre en place des abris à oiseaux, à insectes, des tas de bois mort...

Le projet est également en collaboration avec la communauté de commune Hauts Chemins-Pays de Pange avec l'objectif de créer un sentier de découverte agrémenté de panneaux d'information notamment sur la biodiversité, l'importance de préserver ses espèces rares et patrimoniales et les écosystèmes forestiers, mais également sur l'intérêt des trames vertes et bleues...

Conclusion SRCE :

Le projet qui vise à mettre en place un verger pâtré, réhabiliter le verger de mirabelle existant ainsi que créer un verger multi-espèces, mais également planter des haies et valoriser le bois d'Urville, par un chemin de découverte notamment, est donc totalement en accord avec le SRCE qui met en avant les avantages de ces infrastructures biologiques.

Ce projet répond également aux différents enjeux du SRCE (Enjeux en accord avec le projet de l'EPLEFPA : enjeux surlignés):

Extrait du SRCE :

A long terme, il est proposé de s'inscrire dans l'objectif général suivant.

Disposer en Lorraine de continuités écologiques pérennes pour une conservation dynamique de la biodiversité tenant compte des activités humaines et des changements climatiques.

A plus court terme, il est nécessaire de fixer les axes prioritaires pour le 1er SRCE sur la période 2015-2021. Sachant qu'il s'agit du premier exercice, les axes retenus sont au nombre de trois.

• **Axe A : Intégrer les continuités écologiques dans les plans et projets**

Enjeu n°1 : identifier les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme

Enjeu n°2 : préserver les continuités écologiques

Enjeu n°3 : restaurer les continuités écologiques

• **Axe B : Mettre en œuvre des actions en faveur de la TVB dans les territoires et favoriser les initiatives locales**

Enjeu n°4 : préserver ou restaurer la fonctionnalité des réservoirs corridors

Enjeu n°5 : améliorer la perméabilité des infrastructures de transport et des carrières

Enjeu n°6 : préserver ou améliorer la perméabilité des espaces agricoles et ouverts

Enjeu n°7 : préserver ou améliorer la perméabilité des espaces forestiers

Enjeu n°8 : préserver ou restaurer les milieux humides spécifiques

Enjeu n°9 : favoriser l'intégration de la nature dans les projets urbains

Enjeu n°10 : décliner une TVB sur l'espace transfrontalier

• **Axe C: Accompagner la mise en œuvre du SRCE**

Enjeu n°11 : partager les concepts et objectifs du SRCE

Ces enjeux de réservoirs de biodiversité et de corridors ne concernent pas uniquement les milieux agricoles, mais également le milieu urbain. Les plantes couvre-sols servent à limiter le traitement des bordures grâce à leur compétition face aux mauvaises herbes. Elles servent de réservoirs de biodiversité, notamment pour les micro-organismes. Ses bordures peuvent être favorisées dans le milieu urbain. Celui-ci est souvent une barrière aux déplacements des espèces, les bordures pourront ainsi, en plus de leur fonction d'apport de biodiversité, servir de corridors.

Dans le cadre du projet, l'implantation de plante couvre-sol servira également dans le cadre de formations paysagère et d'entretiens des espaces vert, mais cela peut aussi être appliqué aux

paysagistes pour une prise en compte des enjeux trames vertes dans les plans d'aménagements.

Le projet dans le SCOT

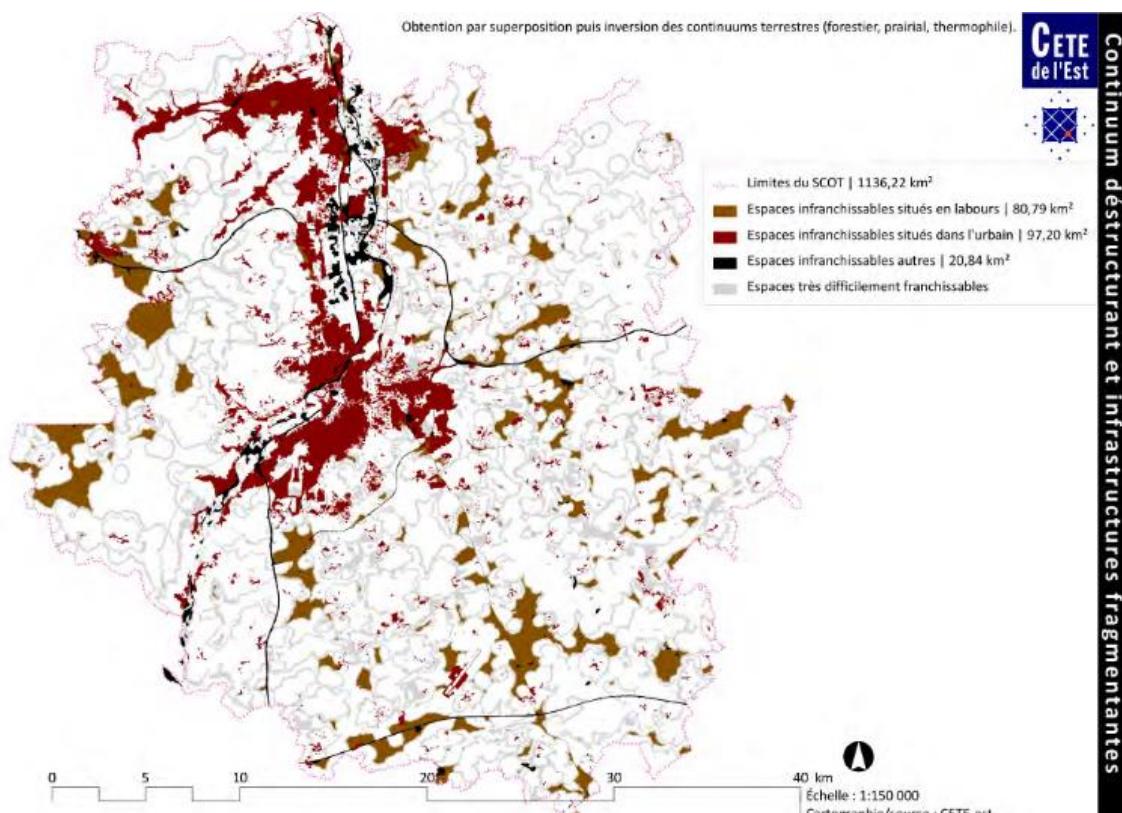
Le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine précise :

« Les éléments de fragmentation de Trame Verte et Bleue

La fonctionnalité de la trame verte et bleue n'est cependant pas optimale en raison de la présence de nombreux éléments de fragmentation.

En effet, les infrastructures de transport, les espaces urbains denses, les obstacles à l'écoulement ou encore les espaces agricoles de type « openfield » dépourvus de zone relais (bosquets, haies, talus...) entravent les continuités existantes et limitent les possibilités de déplacement des espèces. »

La carte ci-dessous identifie l'ensemble de ces espaces de fragmentation à l'échelle du territoire du SCoTAM.



.... « Certains espaces agricoles constituent également des éléments de fragmentation. En effet, les grandes parcelles dépourvues d'éléments naturels tels que des bosquets, des haies, des mares, etc... n'offrent que peu d'espaces susceptibles de soutenir les continuités écologiques. Il s'agit donc dans ces conditions, d'inciter à la préservation ou à la restauration d'éléments de Trame Verte et Bleue dans ces espaces ».... »

Le SCOT AM présente plusieurs axes de réflexions :

Cibles	Axes de réflexion du SCOT	Ateliers
Réduire la dépendance énergétique du territoire et limiter l'émission de gaz à effet de serre	Déterminer les secteurs soumis au respect de performances énergétiques et environnementales renforcées	«Urbanisme durable»
	Définir les conditions de développement des énergies renouvelables sur le territoire	«Services de l'environnement»
Poursuivre la valorisation du patrimoine bâti et paysager, élément d'identité du territoire	Recenser les éléments les plus marquants du patrimoine bâti, urbain et paysager du territoire ; définir les paysages à protéger et leurs conditions d'évolution	«Potentiel de valorisation et d'évolution du patrimoine local»
Assurer la préservation de la qualité des ressources en eau	Prendre en compte et traduire les orientations du SDAGE et du SAGE	«Services de l'environnement»
Gérer la cohabitation entre les différentes activités humaines afin de prévenir les nuisances sonores	Intégrer la problématique du bruit dans les projets d'urbanisme	«Urbanisme durable» «Intensification urbaine» «Portes d'agglomérations»
Assurer la préservation des intérêts biologiques et écologiques du territoire	Mettre en place des mesures de protection pour les habitats représentatifs situés hors zone Natura 2000 Déterminer les corridors écologiques à maintenir ou à restaurer, et définir les moyens de leur préservation Maintenir les conditions physiques et biotiques propres à assurer le développement des populations des espèces "patrimoniales"	«Trame verte et bleue»
Prévenir les risques d'inondation	Déterminer les mesures de prévention dans les secteurs soumis à des aléas inondation mais non couverts par un PPRI	«Urbanisme durable»
Intégrer les risques technologiques dans la définition des modalités de l'urbanisation	Prendre en compte les risques technologiques liés aux activités industrielles, logistiques et au transport de matières dangereuses Envisager le devenir des sites pollués et considérer leurs possibilités d'évolution au regard des risques identifiés	«Urbanisme durable» «Intensification urbaine» «Portes d'agglomérations»

Les paragraphes entourés en rouge correspondent à des enjeux auxquels répond le projet de l'EPLEFPA.

Pour assurer la préservation des intérêts biologiques et écologiques du territoire (Cible5), le SCOT AM a défini plusieurs objectifs, dont un qui est: Préserver les continuités existantes.

Objectif 1 - Préserver les continuités existantes

Les éléments de Trame Verte et Bleue présents sur le territoire :

Les milieux thermophiles

pelouses, vignes et vergers sur sols calcaires, en pente, exposés au Sud



Les cultures

blé, maïs, colza, orge, tournesol, etc.



Les milieux aquatiques et humides

grands cours d'eau, ruisseaux, cours d'eau temporaires, fossés, lacs, étangs, mares, zones humides



Le SCoTAM a analysé et hiérarchisé ces milieux de manière à faire ressortir, à son échelle, les éléments prioritaires constituant son armature écologique (= sa Trame Verte et Bleue).



Les milieux forestiers

grands massifs, bois, bosquets, haies, ripisylves, alignements d'arbres, arbres isolés



Les vergers, parcs et jardins

jardins privés, parcs publics, espaces verts, vergers périurbains



Les milieux prairiaux

prairies, bandes enherbées, lisière forestière, bordure de champs, de route



Le projet de l'EPL est en accord avec cet objectif, à travers plusieurs de ses déclinaisons :

- Les milieux forestiers : Projet de préservation du Bois d'Urville et sentier de découverte.
- Les vergers, parcs et jardins : Projet de réhabilitation du verger de mirabelle, création d'un verger multi-espèce et d'un verger pâturé. Projet de plantation de plantes couvre-sol
- Les cultures : Projet de plantation d'une ou plusieurs haies, projet de semis de plantes mellifères dans les bandes enherbées..

Le projet dans le SDAGE

Le SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux a plusieurs objectifs :

- Prévenir la dégradation des milieux aquatiques, préserver ou améliorer leur état;
- Promouvoir une utilisation durable de l'eau, fondée sur la protection à long terme des ressources en eau disponibles ;
- Supprimer ou réduire les rejets de substances toxiques dans les eaux de surface ;
- Réduire la pollution des eaux souterraines ;
- Contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses

Les IAE et les vergers pâturés favorisent les auxiliaires de culture, permettant ainsi de mettre en place un nouvel équilibre écologique dans lequel les prédateurs des ennemis des cultures régulent mieux les populations de ravageurs.

La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires due à la lutte biologique limitera la pollution des milieux aquatiques et humides.



Espaces naturels sensibles : Vallée de la Nied Française de Vatimont à Landovillers.

L'établissement de Courcelles Chaussy est situé, en particulier à travers ses prairies humides, dans un espace naturel sensible

Le projet dans les espaces protégés de la communauté de commune

Plusieurs espaces protégés, plus ou moins proches de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy coexistent sur la communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange :

- ZNIEFF type 1
- ZNIEFF type 2
- ZICO
- Site Natura 2000



Espaces protégés de la communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange : récapitulatif

VIII. Le plan d'action TVB de l'EPL :

Introduction :

Au-delà de la mise en place d'aménagements ou d'infrastructures agro-écologiques, le projet présenté par l'EPL EFPA de Metz Courcelles Chaussy a pour ambition de participer à la mise en place d'une véritable « culture des trames vertes et bleues », mettant au cœur des préoccupations des acteurs des territoires ruraux le souci du maintien et du développement des réservoirs et corridors de biodiversité.

Il s'appuie sur quatre axes d'action :

- l'aménagement d'infrastructures agro-écologiques sur l'exploitation
- la réhabilitation et l'extension de vergers paturés
- la mise en place de plantes couvre sol
- l'aménagement du bois d'Urville

Seuls les trois premiers axes font l'objet d'une demande de subvention, cependant ces axes représentent différents aspects d'une même démarche, en cohérence avec l'approche trame verte et bleue.

L'ensemble de ces axes serviront de support à un important travail pédagogique sur le thème de la biodiversité et de sa nécessaire préservation, augmentant les compétences des apprenants sur le sujet mais permettant également un travail transversal inter-centres et inter-disciplinaire au sein de l'établissement.

Ils permettront l'acquisition de références sur les impacts écologiques des IAE grâce à :

- la mise en œuvre des protocoles expérimentaux.
- la mise en place d'un protocole de suivi de la biodiversité, articulé avec les protocoles existant (OAB, CENL)
- une bibliographie approfondie

Ils serviront aussi de base à des actions d'information et de formation pour des publics professionnels divers (agriculteurs, conseillers, jardiniers-paysagistes, gents de collectivités publiques)

Ils serviront également de base à des actions de sensibilisation et de démonstration à destination du grand public.

Un investissement important sera aussi fait sur la communication.

Axe 1 : Infrastructure agro-écologiques :

Trois actions techniques principales dans cette partie du projet :

- La remise en état des infrastructures existantes sur l'exploitation

L'exploitation comporte déjà une quantité importante d'infrastructures agro-écologiques : 5,9 km de haies, 5,4 km de lisières et 2,5 km de ripisylve.

Du fait de problèmes techniques et financiers sur l'exploitation, ces infrastructures n'ont pas été entretenues depuis une dizaine d'années : l'exploitation avait en copropriété un broyeur de haies qui a été mal entretenu et n'est plus aujourd'hui fonctionnel. La technique du broyage est peu respectueuse des éléments végétaux, créant des blessures importantes et étendues, portes d'entrée de parasites et maladies. La technique envisagée (élagage par lamier) respecte mieux les végétaux.

Branches débordantes, arbres tombés, haies envahissantes, base des haies ou lisières buissonnantes et débordantes sont un obstacle à une exploitation satisfaisante des parcelles et sont un très mauvais signal concernant les IAE donné aux visiteurs de l'exploitation. Nous faisons aussi l'hypothèse que l'ouverture de ces IAE apportant un changement d'écosystème, modifiera la faune présente, favorisant les auxiliaires des cultures. Cette hypothèse pourra être explorée par les apprenants de l'établissement.

Le projet consiste donc à faire réaliser par entreprise un élagage par lamier sur tracteur.

Ce travail s'étalera sur les trois années du projet, avec un séquencement à définir. L'hypothèse aujourd'hui faite, à confirmer par une analyse plus fine des besoins et des contraintes d'accès dans les parcelles, est de commencer par le traitement des haies puis celui des lisières de forêt.

Les résidus ligneux résultant de cette opération seront selon les situations :

- gyrobroyés sur place par gyrobroyeur forestier, enrichissant le sol de la bordure de parcelle en matières organiques.
- mis en tas en lisière de bois ou dans les haies assez conséquentes pour constituer des abris pour la faune
- évacués sur la plate forme de dépôt des branchages de l'exploitation pour être broyés et utilisés en paillage des plantations d'aménagement paysager.

Un devis de la société Holtzinger (le Groupe Holtzinger est le leader de l'élagage-abattage dans le Grand Est) sert de base à l'établissement du budget

- La plantation de haies sur l'exploitation.

Il est prévu l'implantation de 1,9 km de haies, dont 1,2 km de haies doubles et 0,2 km de haies simples.

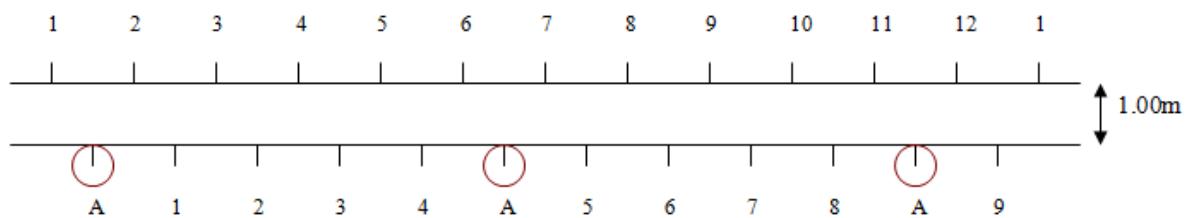
La grande haie entre les parcelles Coquelaine et Pange sera une haie double plantée sur 5 m de largeur. Elle aura un rôle de corridor important, établissant une connexion entre le bois ... et le bord de ces parcelles le long de la départementale 603. Si cette route constitue une discontinuité qui demeurera, certains animaux, de l'avifaune en particulier, pourront être à l'abri et proches des infrastructures existantes et prévues de l'autre côté de la route départementale. Cette haie multifonctionnelle jouera également un rôle de brise vent dans une zone à tendance plus « open field » que le reste de l'exploitation. Elle jouera aussi un rôle de régulation du régime d'écoulement des eaux et de limitation de l'érosion.

Plusieurs haies sont prévues sur les parcelles Mesnils 1A et Mesnils 1B. Ces parcelles font partie des 11ha certifiés en agriculture biologique. Elles supportent en rotation 3ha de maraîchage de plein champ et 6ha de céréales et oléo protéagineux. Elles sont déjà bordées sur certains cotés par des haies récentes. Le projet permettra de regarnir les haies existantes, et d'en planter de nouvelles sur le pourtour des parcelles (haies simples sur 3m de largeur) et au milieu de la parcelle perpendiculairement à la route (haie double sur 5m de largeur). Ces haies auront un rôle de corridor, terminant les jonctions entre les haies existantes à l'est et au nord de la parcelle et le bosquet entre Mesnils 11 et la D603. Du point de vue du producteur, elles auront une fonction d'abri à auxiliaires, fonction importante en agriculture biologique, une fonction brise vent et une fonction de régulation hydrique et thermique. La haie prévue entre la parcelle Mesnils 1A et la D603 aura aussi une fonction cache vue : les cultures de légumes de plein champ sont, depuis leur entrée en rotation avec les grandes cultures, proches du bord de la route, pouvant attirer certaines convoitises...

Description du projet de plantation
(Trame verte)

1 : Haie sur 2 rangées (arbres et arbustes)

- Longueur 1.2 km.
- Paillage : Miscanthus 10cm
- Rôles : Corridor/Brise-vent/Refuge pour les animaux/Production de bois...



- 1 : Viburnum lantana
- 2 : Ligustrum vulgare
- 3 : Viburnum opulus
- 4 : Sambucus nigra
- 5 : Corylus avellana
- 6 : Rosa canina
- 7 : Cornus mas
- 8 : Cornus sanguinea
- 9 : Euonymus europaeus
- 10 : Rhamnus frangula
- 11 : Crataegus monogyna
- 12 : Prunus spinosa

Arbuste à planter de façon irrégulière
(Distance sur le rang : 1m)

- A : - Acer campestre
- Sorbus aria
- Sorbus aucuparia
- Sorbus torminalis
- Carpinus betulus

Arbres à planter sur la 2eme rangée

2 : Haie sur 1 rangée (Arbuste) (Trame verte)

- Longueur : 700m
- Paillage : Miscanthus sur 10 cm
- Rôles : Brise-vent/Brise vue/Favoriser la biodiversité/ Favoriser l'installation de la faune...



- 1 : Viburnum lantana
- 2 : Viburnum opulus
- 3 : Ligustrum vulgare
- 4 :Sambucus nigra
- 5 : Rosa canina
- 6 : Cornus mas
- 7 : Cornus sanguinea
- 8 : Euonymus europaeus
- 9 :Rhammus frangula
- 10 :Prunus spinosa
-
- Arbuste à planter tout les mètres en évitant une répétition régulière, privilégier éventuellement des taches de 3 à 5 arbustes identiques.
-
- Largeurs des haies; haie simple 3 m, haie double 5m;
- Situation de la haie simple; le long de la parcelle bio (potager) au bord de la nationale. Puis à la fin du potager le long du pré Mesnils 11
- terminer la haie partiellement existante

Des devis de la société Prodivert (approvisionnements horticoles), des établissements Horticoles Christian Poussin (fourniture de végétaux) et de l'amicale des anciens élèves du lycée agricole (travaux) servent de base à l'établissement du budget.



Linéaires boisés à entretenir ou à créer sur l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy.

Légende

- Ripisylve
- Lisière de forêt
- Haies existantes
- Haie simple à planter
- Haie double à planter



0 100 200 300 400 m

- L'introduction de plantes mellifères sur l'exploitation

Il y a sur l'exploitation 2 km de bandes enherbées représentant 1,6 hectare. Ces bandes enherbées, fauchées une fois par an sont colonisées essentiellement par des graminées.

Il y a lieu d'améliorer l'attractivité et la capacité nourricière de ces bandes pour l'entomofaune, hyménoptère en particulier.

Il est donc prévu de pratiquer un sur-semis dans les bandes enherbées. Diverses solutions de sur-semis seront testées, en particulier celle de plantes mellifères annuelles et celle de légumineuses pérennes.

Il est également envisagé d'expérimenter le semis de jachères fleuries spécifiques plantes mellifères, en particulier dans la partie de l'exploitation certifiée en agriculture biologique.

Des devis de la société Prodivert (approvisionnements horticoles) et de l'amicale des anciens élèves du lycée agricole (travaux) servent de base à l'établissement du budget



Infrastructures agro-écologiques : bandes enherbées à planter en mellifères sur l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy

Légende

 Bandes enherbées



0 100 200 300 400 m

- Aménagements divers favorisant la biodiversité.

Sont prévus les achats et mise en place de divers accessoires favorisant la biodiversité :
2 abris pour hérisson, 10 Abris Oiseaux, 2 mangeoires silo, 2 nichoirs chouette hulotte, 2 nichoirs biome, 2 Abris Chiroptères, 2 ruches, 16 perchoirs pour rapaces.
L'essentiel de ces aménagements sera acquis à la LPO, dont le devis sert de base au budget.
Ne sont pas inclus dans le devis : 2 ruches (dons), 16 perchoirs pour rapaces (autoconstruction)

L'aspect réalisation concrète des aménagements n'est qu'un aspect du projet « infrastructures agro-écologiques ».

La conception et la mise en place de ces infrastructures sera un puissant moyen de mobilisation interne dans l'établissement, de mise en action des apprenants, d'enrichissement des supports et situations pédagogiques concernant la biodiversité, d'animation et de diffusion des concepts et pratiques trame verte et bleue au niveau du territoire.

La réalisation des infrastructures agro-écologiques se situe dans une logique de projet ci-dessous détaillé, mettant en évidence les enseignants, formateurs et classes concernés, ainsi que les actions de formation et de communication prévues :

Le projet sur 3 ans se déroulera selon le plan d'action suivant :

Action	Moyen	Classes mobilisées
Carte du parcellaire, état des lieux initial des IAE	Cartographie Référencement des IAE existantes (Carte et rapport)	BTS APV, BTS GEMEAU, BTS AP, Bac STAV TPA
Conception d'un plan d'aménagement	Rapport Travail bibliographique approfondi Evolution possible des IAE Estimation des coûts	BTS APV, BTS GEMEAU, BTS AP, Bac STAV TPA, BPREA maraîchage biologique BTS AP
Conception d'un plan de gestion	Rapport Plan de gestion sur plusieurs années Haies (1900 m linéaire) Bandes fleuries Ruches abris Insectes Abris Oiseaux Abris Hérissons, Ecureuils Abris Chiroptères Perchoirs pour rapaces Création du parcours	Bac STAV TPA
Réalisation des aménagements	Réalisation des panneaux, flyers, site internet	Bac pro AP, BPA TPA et CAPA JP, Bac pro CGEA, BPREA maraîchage biologique
Aménagement du parcours de "découverte"	Protocole de suivi de la biodiversité,	Bac STAV TPA, Bac Pro CGEA, ...
Acquisition de référence	Entretien du matériel Taille des arbres...	BTS APV, Bac STAV TPA, ...
Mise en œuvre du plan de gestion	Sensibilisation sur les IAE Enquête de satisfaction	CS taille et soins aux arbres, bac pro AP, CAPA JP, ... CFPPA. Co-animation : BTS APV, BTS AP, BTS gemeau
Organisation annuelle de journées de formation Biodiversité	Sensibilisation sur les IAE Enquête de satisfaction	Préparation et animation : BTS APV, BTS AP, BTS gemeau
Organisation de journées de découvertes Biodiversité (apprenants et grand public)		

Chronologie	Action	Année
1	Carte du parcellaire représentant l'état des lieux initial des IAE	1
2	Un rapport sur les évolutions possibles des IAE avec estimation des coûts d'implantation	1
3	Plan de gestion	1-2
4	Réalisation des aménagements	1-2-3
5	Création de panneaux sur les installations réalisées et sur leurs cibles (auxiliaires, pollinisateurs, ...)	1-2-3
6	Mise en place d'un protocole de suivi de la biodiversité	2-3
7	Entretien du matériel, taille des arbres, ...	2-3 et suivantes
8	Organisation annuelle de journées de formations sur la biodiversité à destination des professionnels	2-3 et suivantes
9	Organisation pluriannuelle de séances de découverte de la biodiversité sur le site (ou sur le site d'un autre EPL) à destination des apprenants	2-3 et suivantes
10	Organisation annuelle d'une « journée biodiversité » grand public et professionnels.	2-3 et suivantes

Les apprenants de l'établissement, comme le montre le tableau ci-dessus seront très impliqués dans l'ensemble des actions liées au projet infrastructures agro-écologiques.

Une part importante de l'implication des apprenants de l'établissement dans le projet sera assurée grâce aux enseignants et formateurs.

Sur des sujets spécifiques, il sera fait appel à des experts extérieurs et en particulier à des intervenants de la LPO.

L'évaluation budgétaire de ces actions sera basée sur une estimation des temps de travail pour les agents rémunérés sur budget et un devis de la LPO pour l'animation extérieure.

Concernant la communication autour de cette partie du projet, elle sera mise en œuvre de deux manières :

- d'une part par les apprenants de l'établissement encadrés par les enseignants et formateurs dans le cadre d'activités incluses dans les cursus ou d'activités péri éducatives volontaires.
- d'autre part par une société de communication pour certains aspects de la communication grand public qui nécessitent une approche professionnelle. Le devis de cette société sert de base à la construction budgétaire du projet.

L'ensemble de ces actions sera coordonné par un animateur dédié au projet dont les missions seront précisées ci-dessous.

Axe 2 Vergers pâturés et haie fruitière:

La pratique des vergers pâturés, très répandue dans la Moselle du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle, est aujourd’hui marginale dans les campagnes.

Grace à leur constitution pluri spécifique, à l’alliance d’une strate herbacée et d’une strate arbustive multipliant dans une parcelle les milieux écologiques, à leur mode d’exploitation principalement en pâturage, les vergers pâturés constituent de bons réservoirs de biodiversité. La superposition de deux strates végétales augmente l’efficacité photosynthétique de la surface concernée.

D’un point de vue du producteur, une telle structure végétale présente plusieurs avantages :

- les animaux disposent d’ombre au pâturage
- il est possible de faire deux récoltes différentes sur une même parcelle
- les vergers peuvent être réservoirs d’auxiliaires pour les parcelles voisines

La mise en place d’une haie fruitière dans une parcelle légumière cultivée en agriculture biologique présente aussi des avantages, tant en tant que réservoir de biodiversité et abri à auxiliaires que comme introduction de diversité de production dans un système maraîcher. L’expérience de certains pays du sud laisse supposer que la réintroduction de cultures associées (annuelles et pérennes, herbacées et arbustives) est un facteur d’augmentation de la biodiversité. Promouvoir cette pratique parmi les futurs professionnels formés dans l’établissement ne peut que les inciter à mieux prendre en compte la biodiversité dans leurs choix technico-économiques..

Trois actions techniques principales sont prévues dans cette partie du projet :

1. Création d’un Verger d’arbres fruitiers Hautes tiges (verger extensif, pâturé de 1,2 ha) (Zone 1 du plan)

- 60 pommiers (Rambour, Rouge de Lorraine, Reinette de Metz...)
 - 20 poiriers (Comtesse de Paris, Curé)
 - 10 quetschiers (Quetsche d’alsace, Quetsche de Letricourt)
 - 10 noyers (Franquette, Parisienne)
 - 20 noisetiers (Merveille de Bolwiller, Corabel)
- } haute tige
Ø 10/12

Chaque arbre devra être protégé des vaches par 4 poteaux et du grillage (hauteur mini : 1,80m)

L’option, expérimentale, est de créer un verger pluri spécifique, avec, pour chaque espèce, des variétés locales.

Cette option est motivée par :

- la volonté d’introduire le plus de diversité possible dans la parcelle
 - l’adaptation au mode de commercialisation du système de production (vente directe en magasin ou sous forme de paniers, impliquant d’offrir un choix de produits important)
- Après plantation par une société spécialisée, l’entretien ; le suivi, la taille seront réalisés par des apprenants, en particulier des stagiaires de formation adulte « BPREA maraîchage biologique ». Il est prévu, dans un but de démonstration et d’incitation des producteurs d’expérimenter une solution de récolte mécanisée.

2. Rénovation d'un verger de mirabelliers (1,5 ha et 112 arbres) : **(Zone 2 du plan)**

- 43 arbres à arracher et à remplacer (même protection que précédemment)
- 71 arbres à tailler : (taille de rénovation)

Les arbres sont âgés d'une quinzaine d'années, ont un diamètre de 15 à 20 cm et ont un houppier de 5 X 5 m environ. Les charpentières démarrent entre 1,60 m et 1,80 m.

Ce verger pâturé de mirabellier mis en place à l'époque pour réimplanter cette production traditionnelle, répond bien aux objectifs de multi production sur une parcelle : récolte de mirabelles transformées en jus ou purée pour la vente directe et pâturage par les génisses du troupeau laitier. Il est aussi un réservoir de biodiversité intéressant permettant un lien entre le bois d'Urville (en face de l'autre coté de la RD 603) et les haies et arbres de bord de route de la parcelle Mesnils 1A.

Il subit actuellement une attaque par la cochenille rouge du poirier qui le met en péril imminent pour sa survie. Il est très urgent de le rénover pour le pérenniser. Selon les experts consultés (jardins de Laquenexy, FREDON), si rien n'est fait, le verger est condamné d'ici 3 ans.

Un inventaire, arbre par arbre a été fait.

Une note allant de Mauvais Etat à Bon Etat, avec 2 états intermédiaires a été attribuée : 14 arbres en mauvais état (2 sont morts entre temps) et 29 dans un état passable d'où le chiffre de 43 arbres à arracher.

Pour les 71 autres arbres la vigueur des pousses laisse espérer une bonne probabilité de survie et de réhabilitation. Ils devront subir une taille de rénovation et surtout un traitement par Oviphyt, une huile blanche utilisée en traitement de fin d'hiver. La difficulté est de trouver un atomiseur suffisamment puissant pour traiter toute la partie aérienne.

Tout doit donc être mis en œuvre pour sauver et rénover ce verger.

Une fois son sauvetage effectué, il est prévu, dans un but de démonstration et d'incitation des producteurs d'expérimenter une solution de récolte mécanisée.

Il est prévu, dans un but de démonstration et d'incitation des producteurs d'expérimenter une solution de récolte mécanisée

3. Plantation d'une haie fruitière palissée de 150 m linéaire avec :

Ligne 2 :

- 50 scions de pommiers (porte-greffe type M9)
- 30 scions de poiriers (porte-greffe type BA 29)
- 10 scions de cerisiers (porte-greffe GISELA 5)
- 30 poteaux de 3,50 m + 450 m de fil + 150 tuteurs bambou 2m + liens caoutchouc + 150m de grillage (anti-rongeur) grillage galvanisé à maille hexagonale H 75 cm maille 0,75 mm

Cette haie fruitière apportera diversité spécifique et réservoir de biodiversité dans la parcelle de maraîchage biologique.

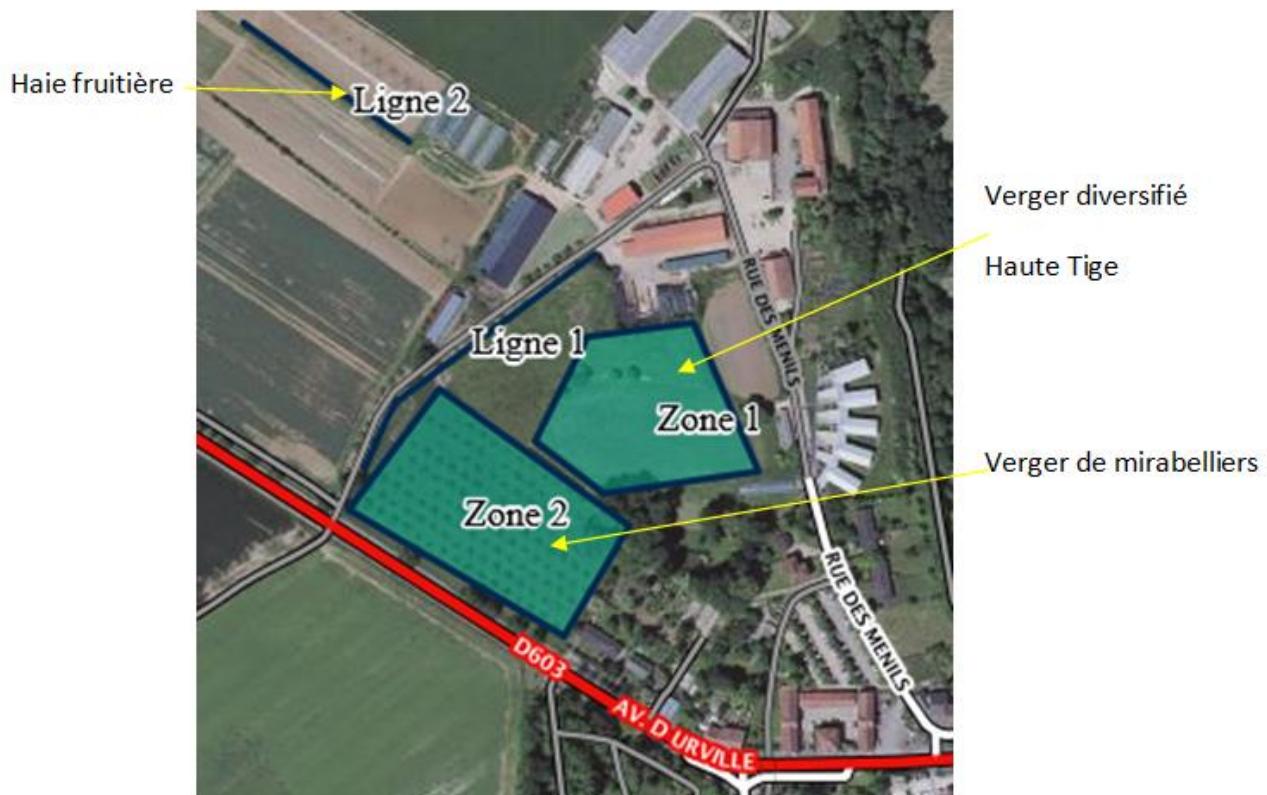
4. Investissement dans une corolle de récolte

Inciter les producteurs à réimplanter des vergers pâturés implique une exploitation rationnelle et moderne des fruits.

L'établissement prévoit l'achat d'une corolle de récolte.

Elle permettra de rationaliser la récolte des fruits de l'exploitation, mais surtout de montrer aux producteurs qu'il existe des solutions permettant de rationaliser les opérations de récolte et de gagner considérablement en temps de travail.

PLAN :



Le plan d'action de cette partie du projet est le suivant :

Action	Moyen	Classes mobilisées
Conception d'un plan d'implantation et réhabilitation	Rapport Travail Bibliographique Evolution possible des vergers Estimation des coûts	BPREA maraîchage biologique, BTS APV, Bac STAV AP, CS agriculture biologique...
Conception d'un plan de suivi technico-économique	Rapport Plan de suivi sur plusieurs années	BPREA maraîchage biologique, BTS APV, Bac STAV AP, CS agriculture biologique...
Réalisation des aménagements	Création d'un verger d'arbres fruitiers Réhabilitation d'un verger de mirabelliers Plantation d'une haie fruitière	Bac pro AP, BPA TPA et CAPA JP, Bac pro CGEA, BPREA maraîchage biologique, CS agro bio...
Mise en œuvre du plan de suivi	Entretien du matériel Taille des arbres Acquisition d'une corolle de récolte Participation aux récoltes	Bac pro AP, BPA TPA et CAPA JP, Bac pro CGEA, BPREA maraîchage biologique, CS agro bio...
Communication	Réalisation des panneaux, flyers, site internet, vidéo	Service communication Bac STAV TPA, Bac Pro CGEA, ...
Organisation annuelle de journées de formation Biodiversité	Sensibilisation sur les vergers pâturés Enquête de satisfaction	CFPPA. Co-animation : BPREA maraîchage biologique BTS APV, BTS AP,
Organisation de journées de découverte Biodiversité	Sensibilisation sur les vergers pâturés Enquête de satisfaction	Préparation et animation : BTS APV, BTS AP, BTS gemeau

Chronologie	Action	Année
1	Conception d'un plan d'implantation et réhabilitation	1
2	Conception d'un plan de suivi technico-économique	1
3	Réalisation des aménagements	1-2
4	Mise en œuvre du plan de gestion	1-2-3
5	Communication : création d'outils de communication sur les travaux réalisés et sur l'intérêt des vergers pâturés.	1-2-3
8	Organisation annuelle de journées de formations sur la biodiversité incluant l'aspect vergers pâturés à destination des professionnels	2-3 et suivantes
9	Organisation pluriannuelle de séances de découverte de la biodiversité incluant l'aspect vergers pâturés sur le site (ou sur le site d'un autre EPL) à destination des apprenants	2-3 et suivantes
10	Organisation annuelle d'une « journée biodiversité » incluant l'aspect vergers pâturés grand public et professionnels.	2-3 et suivantes

Les apprenants de l'établissement, comme le montre le tableau ci-dessus seront très impliqués dans l'ensemble des actions liées au projet vergers pâturés.

Une part importante de l'implication des apprenants de l'établissement dans le projet sera assurée grâce aux enseignants et formateurs.

Sur des sujets spécifiques, il sera fait appel à des experts extérieurs : Chambre d'Agriculture de Moselle, CGA, CTIFL, jardins de Laquenexy ...

L'évaluation budgétaire de ces actions sera basée sur une estimation des temps de travail pour les agents rémunérés sur budget et des devis des sociétés « Christophe création » et « AMB Rousset ».

Concernant la communication autour de cette partie du projet, elle sera mise en œuvre de deux manières :

- d'une part par les apprenants de l'établissement encadrés par les enseignants et formateurs dans le cadre d'activités incluses dans les cursus ou d'activités péri éducatives volontaires.
- d'autre part par une société de communication pour certains aspects de la communication grand public qui nécessitent une approche professionnelle. Le devis de cette société sert de base à la construction budgétaire du projet.

L'ensemble de ces actions sera coordonné par un animateur dédié à l'ensemble du projet dont les missions seront précisées ci-dessous.

Axe 3 Traitement des espaces végétalisés urbains : trame verte urbaine

Les espaces végétalisés des zones urbaines sont des espaces favorisant le maintien ou l'augmentation d'une biodiversité dans des agglomérations qui, toutes tailles confondues, en sont pauvres à très pauvres (zones construites, goudronnées...).

Favoriser la mise en place de couverts végétaux en zone urbaine a donc une influence sur cette « biodiversité urbaine ».

La ligne directrice de la trame verte et bleue, c'est-à-dire la mise en place de continuités écologiques entre des réservoirs de biodiversité, est actuellement peu prise en compte dans les projets d'aménagements paysagers urbains.

La loi Labbé du 6 février 2014 consiste en une interdiction faite aux personnes publiques (Etat, régions, communes, départements, groupements et établissements publics), d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades. Cette règle s'appliquera à partir du 1er janvier 2020.

Nombre d'utilisateurs, décideurs ou exécutants doivent donc être formés sur les solutions alternatives à cette utilisation.

L'EPLEFPA a pour ambition de former les agents des structures publiques à des solutions alternatives au désherbage chimique et notamment à l'utilisation de plantes couvre-sol en traitement des bordures de voieries et des zones végétalisées.

A cette occasion, les approches : plantes autochtones, réservoir de biodiversité, continuités écologiques seront des axes directeurs des formations dispensées.

L'objectif des formations mises en place est que tout agent formé ait ces trois préoccupations comme critères prioritaires de choix de ses décisions ou actions.

Il est possible d'imaginer comme objectif de long terme que d'importants ensembles urbains soient entièrement traversés par des corridors écologiques raisonnés en fonction de la situation écologique et environnementale locale.

Aménagement :

Disposer le long de la voirie montant à l'exploitation divers types de plantes couvre sol en bordure de voirie et sur une zone enherbée pour répondre aux besoins zéro phytos des collectivités et associer aux solutions préconisées une vision trame verte et bleue.

Voir en annexe la liste des vivaces couvre sol possibles

- objectif : tester les capacités de certaines plantes vivaces à couvrir le sol et à établir des continuités dans différentes situations de sol et d'expositions.

Objectifs éducatifs du projet :

- Aider les collectivités territoriales et les paysagistes à trouver des solutions afin de supprimer les opérations de désherbage sur les espaces verts.
- Instaurer et développer de nouvelles pratiques de gestion des espaces verts, dans l'objectif du développement durable et de l'agro-écologie (réservoirs de biodiversité, continuité écologiques, réduction des intrants, de la consommation d'eau et matières fertilisantes...).
- Sensibiliser les publics d'apprenants, futurs professionnels et les professionnels en activité aux enjeux de trame verte en milieu urbain ou rural non-agricole et intégrer ces enjeux dans les actions d'aménagement des voies et espaces verts.
- Former les apprenants à la plantation de vivaces tapissantes adaptées à la situation et apprendre à gérer ces plantations afin de favoriser une installation rapide en vue de diminuer les opérations de désherbage dans le cadre de la gestion différenciée des espaces vert

Le plan d'action de cette partie du projet est le suivant :

Action	Moyen	Classes mobilisées
Conception d'un plan d'implantation	Rapport Travail Bibliographique Estimation des coûts	Bac pro AP, BTS AP, Bac STAV TPA, ...
Conception d'un plan de gestion	Rapport Plan de gestion sur plusieurs années Préparation du sol Plantation plantes couvre sol	Bac pro AP, BTS AP, Bac STAV TPA ...
Réalisation des aménagements	Création d'une zone enherbée à fauche annuelle unique Entretien des vivaces Elimination des plantes adventices en début de mise en place Suivi et remplacement des plants défectueux	Bac pro AP, BPA TPA et CAPA JP, ...
Mise en œuvre du plan de gestion		BTS AP, Bac STAV TPA, Bac pro AP, BPA TPA et CAPA JP, ...
Acquisition de référence	Suivi des implantations et de l'évolution de la biodiversité !	BTS AP, BTS APV, Bac STAV TPA, ...
Communication	Réalisation des panneaux, flyers, site internet, vidéo	Service communication BTS AP, Bac STAV TPA, Bac pro AP ...
Organisation annuelle de journées de formation Biodiversité	Sensibilisation sur les zones végétalisées urbaines Enquête de satisfaction	CFPPA. Co-animation : BTS AP, Bac STAV TPA
Organisation de journées de découverte Biodiversité	Sensibilisation sur les zones végétalisées urbaines Enquête de satisfaction	Préparation et animation BTS AP, Bac STAV TPA

Chronologie	Action	Année
1	Conception d'un plan d'implantation	1
2	Conception d'un plan de gestion	1
3	Réalisation des aménagements	1-2
4	Mise en œuvre du plan de gestion	1-2-3
5	Communication : création d'outils de communication sur les travaux réalisés et sur l'intérêt des zones végétalisées urbaines.	1-2-3
8	Organisation annuelle de journées de formations sur la biodiversité incluant l'aspect zones végétalisées urbaines à destination des professionnels	2-3 et suivantes
9	Organisation pluriannuelle de séances de découverte de la biodiversité incluant l'aspect zones végétalisées urbaines à destination des apprenants	2-3 et suivantes
10	Organisation annuelle d'une « journée biodiversité » incluant l'aspect zones végétalisées urbaines grand public et professionnels.	2-3 et suivantes

Les apprenants de l'établissement, comme le montre le tableau ci-dessus seront très impliqués dans l'ensemble des actions liées au projet traitement des bordures de voiries.

Une part importante de l'implication des apprenants de l'établissement dans le projet sera assurée grâce aux enseignants et formateurs.

Sur des sujets spécifiques, il sera fait appel à des experts extérieurs : Arexhor Grand Est, services espaces verts d'agglomérations...

Concernant la communication autour de cette partie du projet, elle sera mise en œuvre de deux manières :

- d'une part par les apprenants de l'établissement encadrés par les enseignants et formateurs dans le cadre d'activités incluses dans les cursus ou d'activités péri éducatives volontaires.
- d'autre part par une société de communication pour certains aspects de la communication grand public qui nécessitent une approche professionnelle. Le devis de cette société sert de base à la construction budgétaire du projet.

L'ensemble de ces actions sera coordonné par un animateur dédié à l'ensemble du projet dont les missions seront précisées ci-dessous.

Axe 4 Aménagement du bois d'Urville :

Cette action ne fait pas l'objet d'une demande de financement spécifique dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « trame verte et bleue ».

Elle est cependant pour l'EPL tout à fait en lien avec les autres aspects du projet présenté dans le cadre de l'AMI TVB.

Le bois d'Urville, situé dans l'emprise de l'EPLEFPA est un espace classé à haute valeur patrimoniale et historique : acquis en 1884 par Guillaume II pour l'organisation de chasses, il a fait l'objet de divers aménagements bâtis et végétaux.

Certaines espèces végétales autochtones ou importées ont une réelle valeur patrimoniale (voir en annexe : liste des espèces remarquables du bois d'Urville).

Un projet d'aménagement d'une boucle de sentier de découverte dans ce bois est en cours d'élaboration avec la communauté de communes Hauts Chemins pays de Pange.

Ce sentier de découverte sera balisé, ouvert au public pendant les week-end et les vacances scolaires.

Il comportera des panneaux explicatifs sur la richesse patrimoniale bâtie et floristique et faunistique, des expositions d'œuvres de land art réalisées par des apprenants.

Certains panneaux explicatifs seront consacrés à une information sur la biodiversité, son importance, les risques et enjeux actuels, ainsi qu'à un exposé de la démarche trame verte et bleue et de sa nécessité.

Animation générale du projet :

La mise en œuvre de ce projet implique la nécessaire mobilisation de tout le personnel de l'établissement.

Ce projet sera présenté en conseil d'administration de l'établissement, ainsi qu'aux différents conseils préparatoires (conseil intérieur, conseil de centre, conseil de perfectionnement, conseil d'exploitation).

Il sera promu auprès des personnels lors de réunions générales (réunion de rentrée ou de sortie) ou spécifiques.

Il sera porté par l'ensemble de l'équipe de direction qui sera relai auprès des personnels

La coordination, l'animation interne et externe, la communication nécessite l'embauche d'un animateur-chargé de mission à plein temps.

Sa lettre de mission indiquera les missions suivantes :

- Coordonner et animer en interne les différentes actions du projet.

Les enseignants et formateurs impliqués sur le projet auront à mener les actions concrètes définies dans le plan d'action avec les apprenants qu'ils encadrent. Le rôle de l'animateur sera de susciter et vérifier la réalisation de ces actions, d'informer les divers acteurs sur les autres actions en cours, de coordonner les diverses actions prévues, d'organiser des mutualisations de travaux, de chantiers, entre les formations des différents centres de l'établissement. Les modes de fonctionnement des différents centres rendent nécessaire cette coordination des actions pédagogiques, en particulier entre filières et entre centres

- Participer à certaines actions du projet

Il pourra occasionnellement, en lien avec l'enseignant ou le formateur concerné, suivre un groupe d'apprenants sur une action et/ou participer à la préparation d'une séquence de formation en lien avec l'un des axes du projet.

Il pourra occasionnellement, en lien avec l'enseignant, le formateur ou le salarié d'exploitation concerné, participer à la réalisation concrète d'actions : entretien de haies, des vergers, des plantes couvre-sol...

- Animer et coordonner les actions d'acquisition de références sur l'impact écologique des IAE de la trame verte et bleue

Pour cela il devra impulser et/ou suivre :

- la mise en œuvre des protocoles expérimentaux.
- la mise en place d'un protocole de suivi de la biodiversité, articulé avec les protocoles existant (OAB, CENL)

Il devra aussi animer en lien avec les centres de documentation de l'établissement la constitution d'une bibliographie approfondie.

Il travaillera avec les personnels de l'établissement à coordonner, entretenir et approfondir, voir à créer les liens avec les experts techniques et scientifiques partenaires (ENSAIA, ENGEES, IUT de Thionville, LPO, CENL...)

- Coordonner, participer à la conception et à la réalisation des divers supports de communication prévus

L'EPL a la volonté de faire de ce projet un véritable outil de promotion des démarches et enjeux liés au programme trame verte et bleue. Le chargé de mission devra en assurer tout à la fois le suivi et la cohérence globaux et participer, en lien avec le service communication de l'établissement et la société de réalisation des outils prévus, tant sur le contenu que sur la forme. Il pourra être amené à tourner voir à traiter des images vidéo ou à prendre et exploiter des photos.

- Mettre en place les actions de communication nécessaires :

Avec plusieurs axes :

+ mise en place, déroulement, bilan et perspectives d'évolution des actions de formation, des journées de sensibilisation des apprenants, de la « journée de la biodiversité ».

+ relations, en concertation avec le service communication, avec la presse et les média, propositions d'articles ou de reportages...

+ lien avec les partenaires, avec les professionnels et les acteurs du territoire : participation aux réunions pertinentes, contacts d'information ou de concertation...

- Passer et suivre les commandes auprès des prestataires extérieurs.

Le projet est complexe, les commandes dont les principales ont fait l'objet de devis sont nécessaires à sa bonne réalisation. Si les commandes doivent suivre la procédure administrative, il est nécessaire de déclencher celles-ci auprès des services concernés. Le suivi de la réalisation et/ou de la bonne exécution des commandes, des délais de livraison est une condition de réussite du projet.

- Assurer le suivi administratif et financier du projet

Le chargé de mission devra être relai entre l'EPL et les commanditaires du projet. Il devra veiller à la conformité administrative et réglementaire des actions mises en place. Il devra, en lien avec les services comptables de l'établissement (ordonnateur et agent comptable) suivre le projet sur le plan financier, en particulier l'engagement et la justification des dépenses.

- Etre coorganisateur et garant de la bonne gouvernance du projet

En particulier préparer les convocations et ordres du jour des comités de pilotage, s'assurer des bonnes conditions matérielles de réalisation de ces derniers, apporter les éléments d'information nécessaires aux prises de décision, noter en rédiger les comptes-rendus.

Les missions de cet animateur sont multiples et sa présence est indispensable pour apporter dynamisme et cohérence au projet proposé.

Il travaillera en autonomie, mais en lien étroit avec le directeur adjoint de l'établissement en charge de l'expérimentation et du développement, ainsi qu'avec le directeur de l'exploitation de l'EPLEFPA.

Il participera à certaines réunions de l'équipe de direction de l'établissement tant pour une information régulière de celle-ci que pour débattre des décisions liées au projet ou des éventuelles difficultés rencontrées.

Gouvernance du projet :

La gouvernance sera assurée par deux instances, l'une d'orientation et l'autre plus opérationnelle.

Le comité de pilotage :

Validera et/ou amendera le plan d'action

A partir du compte rendu des actions mises en place, proposera des inflexions, des évolutions ou de nouvelles modalités d'action.

Vérifiera la cohérence entre le plan d'action et les actions réalisées.

Il sera composé :

- Du directeur de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy
- D'un représentant du Conseil Régional Grand Est
- D'un représentant de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse
- D'un représentant de la DREAL
- D'un représentant de la DRAAF
- D'un représentant de la Communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange
- D'un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture de Grand Est
- D'un représentant de la Chambre d'Agriculture de la Moselle
- D'un représentant du groupe de onze agriculteurs impliqués dans le projet de la communauté de communes
- Du directeur de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy
- D'un représentant désigné par le conseil d'exploitation de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy
- D'un représentant des salariés de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy

Il pourra s'ajouter toute personne dont l'expertise sera utile à ses travaux

L'animateur du projet y participera obligatoirement et en préparera les travaux.

Le directeur de la communication de l'établissement y participera à titre informatif et d'expertise sur le volet communication.

Il se réunira deux fois par an.

Le comité technique

Préparera les décisions opérationnelles résultant du plan d'action, sur l'ensemble des axes du projet

Il sera composé :

- Du directeur de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy
- De deux représentants des salariés de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy
- De deux représentants des enseignants du LEGTA de Courcelles Chaussy
- D'un représentant des formateurs du CFAA de Courcelles Chaussy
- D'un représentant des formateurs du CFPPA de Courcelles Chaussy
- D'un représentant des salariés de l'EPL de Courcelles Chaussy

Il se réunira cinq fois par an, tous les deux mois.

Ces instances seront à constituer concrètement et à réunir dès le démarrage du projet.

Conclusion :

Un projet sur plusieurs axes, mettant chacun en jeu des actions de conservation et/ou d'augmentation de la biodiversité locale.

Un intérêt premier quant à la constitution localement de réservoirs et de corridors de biodiversité.

Une ambition : s'appuyer sur ces réalisations pour un accroissement de la prise de conscience de l'urgente nécessité d'impulser des démarches de type « trame verte et bleue » auprès de publics divers : élèves, étudiants, apprentis, stagiaires de formation pour adultes, professionnels et conseillers des secteurs de l'agriculture et du paysage, agents des collectivités et établissements publics

Des moyens :

Associer étroitement le personnel et les apprenants à la réalisation du projet.

Travailler collectivement avec l'appui de la recherche et du développement à l'élaboration de références sur les IAE mises en place ou valorisées.

IX. Budget :

Estimation du temps de travail :

Cette estimation prend en compte le travail des différents acteurs en lien direct avec le projet. La participation des personnels sur budget et des personnels d'Etat est soit celle qu'ils ont sur le projet hors de la présence des apprenants, soit celle qu'ils ont avec des apprenants en travaux pratiques ou travaux dirigés en lien direct avec la mise en place et la gestion des actions prévues.

Elle ne tient pas compte des réinvestissements pédagogiques dans les cours. Cependant, la participation active des enseignants et formateurs à ces actions nourrira également le contenu de leurs apports théoriques.

Le temps de travail des agents rémunérés par l'Etat (fonctionnaires et contractuels d'Etat) est mentionné à titre indicatif et n'a pas été pris en compte dans l'élaboration du budget.

Les calculs sont basés sur 1610 h de travail annuel, soit 230 journées de 7 heures de travail.

Cette estimation met en évidence l'importance de l'implication sur ce projet :

EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy Nombre d'ETP consacrés au projet trame verte et bleue				
Année	Animateur	Agents sur budget propre	Agents d'Etat	Total
1	1,00	1,52	1,20	3,72
2	1,00	1,38	1,09	3,47
3	1,00	0,72	0,78	2,50

Les hypothèses de construction de ces tableaux de temps de travail sont les suivantes :

- La majorité du temps de travail de l'animateur est consacrée à l'animation générale du projet, en particulier au lien avec les partenaires, notamment partenaires scientifiques, à la coordination des actions, et à la communication. Son rôle dans la mise en place et le suivi des trois actions techniques (IAE, vergers pâturés et trame verte urbaine) est essentiellement un rôle d'incitation, de contrôle et de soutien méthodologique et logistique.
- Les actions techniques seront pilotées
 - Pour les IAE par un enseignant en aménagements paysagers et une enseignante en biologie écologie du lycée et par une formatrice en agronomie du CFAA.
 - Pour les vergers pâturés par un formateur en arboriculture du CFPPA.
 - Pour la trame verte urbaine par un formateur en aménagements paysagers du CFAA.

Plusieurs collègues des champs de l'agronomie, de la biologie-écologie, des aménagements paysagers seront associés.

- La direction de la communication de l'établissement, composée d'agents sur budget sera étroitement associée aux actions de communication mises en place.



AMI TVB
temps de travail en nombre de jours
Année 1

Actions	Animateur du projet	Personnel	Personnel d'Etat	Total
		sur budget propre		
Infrastructures agro-écologiques				
Diagnostic, plans aménagement et gestion	2	35	50	87
Réalisation aménagements : mise en état bordures	2	5	8	15
Réalisation aménagements : plantation haies et semis mellifères	2	30	45	77
Réalisation aménagements : abris faune	2	10	10	22
Entretien nettoyage bordures et haies	2	5	10	17
Acquisition de références	5	10	10	25
Communication spécifique	10	10	8	28
Total action IAE	25	105	141	271
Vergers pâturés				
Plans d'implantation et de suivi technico-économique	2	20	1	23
Plantation haie fruitière et réhabilitation verger mirabellier	2	40	1	43
Entretien vergers et haie	2	5	1	8
Acquisition de références	5	15	2	22
Communication spécifique	10	10	2	22
Total action vergers	21	90	7	118
Trame verte urbaine				
Plans d'implantation et de gestion	2	15	1	18
Réalisation des aménagements	3	30	1	34
Entretien	2	5	1	8
Acquisition de références	5	10	1	16
Communication spécifique	10	10	2	22
Total action trame verte urbaine	22	70	6	98

Animation générale du projet				
Coordination des actions	20	5	10	35
Acquisition de matériel et documentation	5	5	5	15
Lien avec les partenaires techniques	20	10	8	38
Lien avec les partenaires expérimentation, recherche et développement	30	10	20	60
Conception et réalisation des supports de communication	8	10	10	28
Relation media	10	15	8	33
Organisation d'événements internes	8	10	10	28
Organisation d'événements externes	10	10	10	30
Suivi administratif et financier	20	0	20	40
Organisation de la gouvernance	20	0	10	30
Divers	10	10	10	30
Total animation générale	161	85	121	367
Total année 1	229	350	275	854
Equivalent ETP	1,00	1,52	1,20	3,71



temps de travail en nombre de jours
Année 2

Actions	Animateur du projet	Personnel sur budget propre	Personnel d'Etat	Total
		Infrastructures agro-écologiques		
Diagnostic, plans aménagement et gestion	2	20	30	52
Réalisation aménagements : mise en état bordures	2	5	8	15
Réalisation aménagements : plantation haies et semis mellifères	2	30	45	77
Entretien nettoyage bordures et haies	2	8	15	25
Acquisition de références	6	10	10	26
Communication spécifique	10	10	8	28
Total action IAE	24	83	116	223
Vergers pâturés				
Plans d'implantation et de suivi technico-économique	2	10	1	13
Plantation verger pâturé	5	40	1	46
Entretien vergers et haie	2	10	1	13
Acquisition de références	5	10	2	17
Communication spécifique	10	10	2	22
Total action vergers	24	80	7	111

Trame verte urbaine				
Plans d'implantation et de gestion	2	15	1	18
Réalisation des aménagements	3	30	1	34
Entretien	2	5	1	8
Acquisition de références	5	10	1	16
Communication spécifique	10	10	2	22
Total action trame verte urbaine	22	70	6	98
Animation générale du projet				
Coordination des actions	20	5	10	35
Acquisition de matériel et documentation	5	5	5	15
Lien avec les partenaires techniques	10	10	8	28
Lien avec les partenaires expérimentation, recherche et développement	20	10	20	50
Conception et réalisation des supports de communication	10	10	10	30
Relation media	10	15	8	33
Organisation d'événements internes	15	10	10	35
Organisation d'événements externes	20	10	10	40
Suivi administratif et financier	20	0	20	40
Organisation de la gouvernance	20	0	10	30
Divers	10	10	10	30
Total animation générale	160	85	121	366
Total année 2	230	318	250	798
Equivalent ETP	1,00	1,38	1,09	3,47



temps de travail en nombre de jours

Année 3

Actions	Animateur du projet	Personnel sur budget propre	Personnel d'Etat	Total
Infrastructures agro-écologiques				
Suivi plan de gestion	2	20	30	52
Réalisation aménagements : mise en état bordures	2	5	8	15
Entretien nettoyage bordures et haies	4	15	20	39
Acquisition de références	12	15	15	42
Communication spécifique	10	15	8	33
Total action IAE	30	70	81	181
Vergers pâturés				
Suivi plan de suivi	2	10	1	13
Entretien vergers et haies	4	10	1	15
Acquisition de références	8	10	2	20
Communication spécifique	10	10	2	22

Total action vergers	24	40	6	70
Trame verte urbaine				
suivi plan de gestion	2	15	1	18
Entretien	2	5	1	8
Acquisition de références	8	10	1	19
Communication spécifique	10	10	2	22
Total action trame verte urbaine	22	40	5	67
Animation générale du projet				
Coordination des actions	25	10	15	50
Acquisition de matériel et documentation	5	5	5	15
Lien avec les partenaires techniques	10	10	8	28
Lien avec les partenaires expérimentation, recherche et développement	20	15	30	65
Conception et réalisation des supports de communication	20	10	10	40
Relation media	10	15	10	35
Organisation d'événements internes	15	10	15	40
Organisation d'événements externes	30	15	25	70
Suivi administratif et financier	20	0	20	40
Organisation de la gouvernance	20	0	10	30
Divers	10	10	10	30
Total animation générale	185	100	158	443
Total année 3	229	165	180	574
Equivalent ETP	1,00	0,72	0,78	2,50

Budget

Concernant la colonne « biens et services » la construction du budget s'appuie sur:

- les devis suivants, reproduits en annexe :
 - * IAE : devis société Holtzinger, devis association des personnels de l'EPL, devis Prodivert, devis ets horticoles Christian Poussin
 - * vergers pâturés : devis Christophe créations et AMB Rousset
 - * trame verte urbaine : devis société Sylvatech
 - * animation générale du prjet : devis LPO, devis société microfast

Les sommes indiquées dans ces différents budgets ont été réparties et intégrées dans les lignes budgétaires. Des sommes forfaitaires ont été intégrées dans ces lignes pour prendre en compte les frais divers (approvisionnements, petit matériel) qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de devis.

Concernant les colonnes « frais de personnel », les hypothèses suivantes ont été appliquées :

- coût salarial de l'animateur : 60 k € annuels, soit un coût quotidien de 261€.
- coût salarial moyen des agents rémunérés sur budget : 40 k € annuels, soit un coût quotidien de 217€.

Le coût salarial de l'animateur est plus élevé que le coût salarial moyen des agents sur budget car la diversité et la complexité des missions qui lui seront confiées impliquent l'embauche d'une personne hautement qualifiée.

Le coût prévisionnel total du projet en intégrant le salaire des agents rémunérés par l'Etat est de 857 388 € (avec un coût salarial annuel des agents de 60 k€)

Le coût budgétaire pour l'établissement est de 673 788 €.

Il se décompose en :

Coût des biens et services : 291 464 € (dont 274 585 € correspondant à des devis)

Coût de l'animateur : 179 829 €

Coût des agents sur budget : 202 495 €

Sur ce coût budgétaire, l'établissement propose de conserver à sa charge hors dépenses subventionnables la somme de 80 000 €.

La subvention demandée pour cette action s'élève donc à : 593 788 € x 80% = 475 030 €



AMI TVB Budget dépenses

Année 1

Actions	biens et services	salaire animateur	salaires budget EPL
Infrastructures agro-écologiques			
Diagnostic, plans aménagement et gestion	350	522	3690
Réalisation aménagements : mise en état bordures	18060	522	2170
Réalisation aménagements : plantation haies et semis mellifères	20660	522	4340
Réalisation aménagements : abris faune	680	522	2170
Entretien nettoyage bordures et haies	3500	522	1090
Acquisition de références	6700	1305	2170
Communication spécifique	400	2610	2170
Total action IAE	50350	6525	17800

Vergers pâturés

Plans d'implantation et de suivi technico-économique	500	522	3910
Plantation haie fruitière et réhabilitation verger mirabellier	24670	522	2170
Entretien vergers et haie	5600	522	1090
Acquisition de références	250	1305	3260
Communication spécifique	400	2610	2170
Total action vergers	31420	5481	12600

Trame verte urbaine

Plans d'implantation et de gestion	350	522	3910
Réalisation des aménagements	10470	783	6510
Entretien	500	522	1090
Acquisition de références	250	1305	2170
Communication spécifique	400	2610	2170
Total action trame verte urbaine	11970	5742	15850

Animation générale du projet

Coordination des actions	300	5220	1090
Acquisition de matériel et documentation		1305	
Lien avec les partenaires techniques	500	5220	2170
Lien avec les partenaires expérimentation, recherche et développement	1000	7830	2170
Conception et réalisation des supports de communication	2710	2088	2170
Relation media	500	2610	3255
Organisation d'événements internes	1300	2088	2170
Organisation d'événements externes	1600	2610	2170
Suivi administratif et financier	100	5220	0
Organisation de la gouvernance	200	5220	0
Divers	500	2610	15190
Total animation générale	8710	42021	30385
Total année 1	102450	59769	76635
Budget total année 1		238854	

Budget dépenses

		Année 2		salaire animateur	salaire budget EPL
Actions		biens et services			
Infrastructures agro-écologiques					
Diagnostic, plans aménagement et gestion		200	522	522	4340
Réalisation aménagements : mise en état bordures		18060	522	522	1085
Réalisation aménagements : plantation haies et semis mellifères		16050	522	522	6510
Entretien nettoyage bordures et haies		3500	522	522	1736
Acquisition de références		350	1566	1566	2170
Communication spécifique		500	2610	2610	2170
Total action IAE		38660	6264	6264	18011
Vergers paturés					
Plans d'implantation et de suivi technico-économique		200	522	522	2170
Plantation verger paturé		16360	1305	1305	8680
Entretien vergers et haie		5600	522	522	2170
Acquisition de références		250	1305	1305	2170
Communication spécifique		500	2610	2610	2170
Total action vergers		29174	6264	6264	17360
Trame verte urbaine					
Plans d'implantation et de gestion		200	522	522	3255
Réalisation des aménagements		10470	783	783	6510
Entretien		500	522	522	1085
Acquisition de références		250	1305	1305	2170
Communication spécifique		400	2610	2610	2170
Total action trame verte urbaine		11820	5742	5742	15190
Animation générale du projet					
Coordination des actions		300	5220	5220	1085
Acquisition de matériel et documentation		500	1305	1305	1085
Lien avec les partenaires techniques		500	2610	2610	2170
Lien avec les partenaires expérimentation, recherche et développement		1000	5220	5220	2170
Conception et réalisation des supports de communication		1750	2610	2610	2170
Relation media		500	2610	2610	3255
Organisation d'événements internes		1300	3915	3915	2170
Organisation d'événements externes		1600	5220	5220	2170
Suivi administratif et financier		100	5220	5220	0
Organisation de la gouvernance		200	5220	5220	0
Divers		500	2610	2610	2170
Total animation générale		8250	41760	41760	18445
Total année 2		87904	60030	60030	69006
Budget total année 2					216940

Budget dépenses

		Année 3		salaires budget EPL
	Actions	biens et services	salaire animateur	
Infrastructures agro-écologiques				
Suivi plan de gestion		50	522	4340
Réalisation aménagements : mise en état bordures		18060	522	1085
Entretien nettoyage bordures et haies		3500	1044	3255
Acquisition de références		300	2610	3255
Communication spécifique		500	2610	3255
	Total action IAE	22410	7308	15190
Vergers paturés				
Suivi plan de suivi		50	522	4340
Entretien vergers et haies		1000	522	1085
Acquisition de matériel et documentation		67500		
Acquisition de références		350	1827	3255
Communication spécifique		500	2610	3255
	Total action vergers	69400	5481	11935
Trame verte urbaine				
suivi plan de gestion		50	522	3255
Entretien		1000	522	1085
Acquisition de références		350	1566	2170
Communication spécifique		500	2610	2170
	Total action trame verte urbaine	1900	5220	8680
Animation générale du projet				
Coordination des actions		400	5220	2170
Acquisition de matériel et documentation		100	261	434
Lien avec les partenaires techniques		600	2610	2170
Lien avec les partenaires expérimentation, recherche et développement		1200	5220	3255
Conception et réalisation des supports de communication		500	3915	2170
Relation media		500	2610	3255
Organisation d'événements internes		1500	3915	2170
Organisation d'événements externes		1800	5220	3255
Suivi administratif et financier		100	5220	0
Organisation de la gouvernance		200	5220	0
Divers		500	2610	2170
	Total animation générale	7400	42021	21049
	Total année 3	101110	60030	56854
Budget total année 3			217994	
Budget total projet			673788	

IX. Conclusion

Ce projet Trame verte et bleue de l'EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy a un double intérêt. Il permettra de valoriser le patrimoine écologique du territoire, mais également répondra aux enjeux de la trame verte et bleue avec la création de corridors biologiques et une augmentation de la biodiversité.

Il apportera également une nette amélioration de la démarche agro-écologique de L'EPLEFPA avec la création d'IAE rurales et urbaines et de vergers qui sont bénéfiques à la mosaïque du paysage, ainsi qu'à l'exploitation et à la production.

Au-delà de ces aménagements :

- Ce sera un apport pour les missions de l'enseignement de l'établissement, notamment en matière d'agro-écologie. Ce projet sera également valorisant auprès du public et positionnera l'EPLEFPA comme modèle d'action pour l'environnement et contre l'érosion de la biodiversité.
- Le lien avec l'enseignement supérieur et la recherche, l'implication de plusieurs enseignants et formateurs dans des protocoles expérimentaux permettront une étude fine des apports des aménagements prévus sur la faune et la flore. Un accent particulier sera mis sur l'étude de l'évolution de l'entomofaune volante et rampante et de l'avifaune.
- Il servira plus généralement de projet expérimental pour la valorisation, la création et l'analyse des structures agro-écologiques. Les conditions d'une meilleure acceptabilité des « contraintes » trame verte et bleue par les acteurs du territoire seront une préoccupation forte des actions et communications mises en place.
- L'EPLEFPA grâce à son implication dans l'animation du territoire, aux nombreuses manifestations qu'il organise ou auxquelles il participe, permet au public de s'informer plus sur la biodiversité et le problème de son érosion. Le projet Trame verte et bleue sera un pôle fort d'animation de ces manifestations et permettra de sensibiliser les personnes sur l'importance de préserver la biodiversité à travers les haies, bosquets...

L'érosion très rapide de la biodiversité est un sujet de préoccupation majeur à l'échelle de la biosphère.

Tel le colibri de la fable, à sa modeste place, l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy entend jouer un rôle dans le ralentissement de cette tendance.

C'est pourquoi il a l'honneur de présenter une demande de financement de 593 788 € se décomposant en :

subvention : 593 788 € x 80 % = 475 030 €.

autofinancement : 593 788 € x 20 % = 118 758 €.

Son autofinancement total sur le projet, en incluant la part des salaires des agents rémunérés sur budget propre et la part des salaires d'agents d'Etat affectés à son fonctionnement s'élève à 382 358€.

Annexes :

- Annexe 1 : Projet Trame verte et bleue de la communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange
- Annexe 2 : Comptage oiseaux
- Annexe 3 : Liste Végétaux remarquable (Bois d'Urville)
- Annexe 4 : Exemple de graphiques résultant de la participation à l'Observatoire Agricole de la Biodiversité.
- Annexe 5 : liste des plantes tapissantes présentes à l'état naturel en Lorraine à tester
- Annexe 6 : devis de la société Holtzinger
- Annexe 7 : devis de l'amicale des personnels du lycée agricole de Courcelles Chaussy
- Annexe 8 : devis de la société Prodivert
- Annexe 9 : devis des ets horticoles Christian Poussin
- Annexe 10 : devis de la société Christophe créations
- Annexe 11 : devis de la société AMB Rousset
- Annexe 12 : devis de la société Sylvatech
- Annexe 13 : devis de la ligue de protection des oiseaux
- Annexe 14 : devis de la société Microfast

Appel à manifestation d'intérêt Trame Verte et Bleue **PRESENTATION DU PROJET**
Année 2017

Structure coordinatrice du projet : CCHCPP

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Moselle et l'EPLEFPA de Metz-Courcelles-Chaussy



Annexe 1 : Projet TVB
de la communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange

**3 projets, 1 territoire,
pour des actions en faveur de la biodiversité**

1. Définition du projet

Le territoire de la Communauté de communes Haut chemin – Pays de Pange (CCHCPP) présente un caractère rural avec un nombre important de milieux remarquables (prairies alluviales de la Nied française, forêts, ZNIEFF, ZICO, site Natura 2000, ENS...). La CCHCPP souhaite protéger ces infrastructures naturelles et les liaisons entre ces réservoirs tout en croisant les autres enjeux du territoire, et notamment coulées de boues, inondations et GEMAPI.

En parallèle, sur ce même secteur, d'autres projets visant la mise en place et le développement d'infrastructures agro-écologiques sont en cours de construction, et notamment un projet porté par l'EPLEFPA de Metz-Courcelles-Chaussy et un autre porté par la Chambre d'agriculture pour le compte d'un groupe de 11 agriculteurs souhaitant recréer des espaces de réservoirs de biodiversité.

Ce projet vise donc à mettre en place une cohérence territoriale entre les différentes intentions et initiatives naissantes en faveur de la biodiversité. Il sera coordonné par la CCHCPP entourée des acteurs territoriaux concernés.

2. Le territoire du projet et son contexte

La zone du projet concerne le territoire de la CCHCPP composé de 29 communes et situé en Moselle à cheval sur le bassin versant des Nieds et celui de la Moselle.

Sur ce secteur, trois enjeux ont pu être identifiés, et notamment :

- La conservation des infrastructures naturelles identifiées dans la trame vert et bleue.
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations,
- L'agro-écologie dans l'objectif de faire coïncider agriculture, écologie et économie.

Outre la poursuite du travail de recensement de la communauté de commune, la dimension agro-écologique est fortement portée tant par un groupe de 11 agriculteurs désireux de réimplanter des haies sur leurs exploitations que par l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy qui

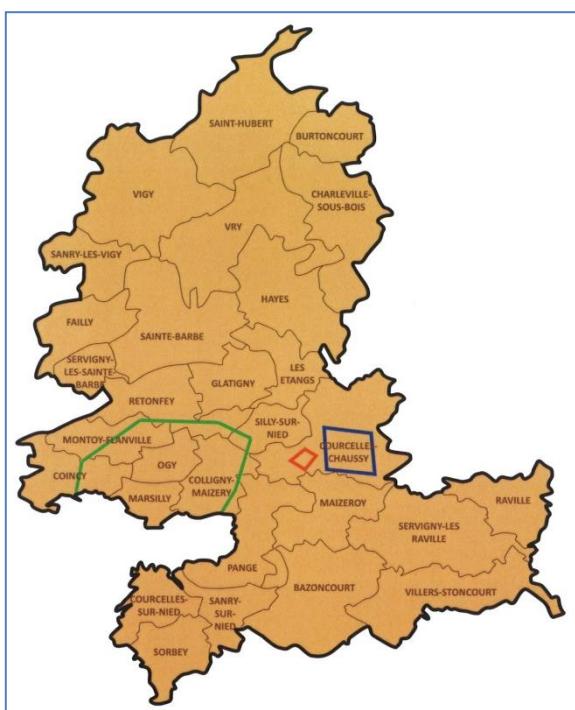
Appel à manifestation d'intérêt Trame Verte et Bleue **PRESENTATION DU PROJET**
Année 2017

Structure coordinatrice du projet : CCHCPP

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Moselle et l'EPLEFPA de Metz-Courcelles-Chaussy



combine l'amélioration des infrastructures agro-écologiques sur son exploitation avec un projet pédagogique ambitieux sur la thématique.



- Territoire de la CCHCPP
- Projet TVB - Agriculteurs
- Projet TVB - Lycée agricole de Courcelles-Chaussy
- Projet TVB - Commune de Courcelles-Chaussy

3. La collectivité coordinatrice du projet

La CCHCPP mène depuis longtemps des actions en faveur du développement durable ; ce projet s'inscrit directement dans sa politique engagée. De plus, son rôle transversal au sein du territoire de par ses diverses compétences (Aménagement de l'espace, Protection et mise en valeur de l'environnement et des produits locaux, GEMAPI), positionne la CCHCPP comme un acteur légitime pour coordonner ce projet.

4. Les objectifs du projet

La finalité du projet étant de préserver voire recréer, dans la mise en œuvre conjointe, la construction d'un réseau d'infrastructures écologiques cohérent à l'échelle du territoire et d'y sensibiliser les populations du territoire.

Appel à manifestation d'intérêt Trame Verte et Bleue **PRESENTATION DU PROJET**
Année 2017

Structure coordinatrice du projet : CCHCPP

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Moselle et l'EPLEFPA de Metz-Courcelles-Chaussy



Les objectifs du projet sont :

- De créer un relai,
- D'impliquer tous les acteurs du territoire,
- De mettre de la cohérence territoriale / rôle d'ensemblier,
- D'évaluer l'impact des infrastructures agro-écologiques sur les parcelles agricoles,
- De communiquer de manière positive sur le rôle des exploitants agricoles sur l'aménagement de leur territoire,
- De sensibiliser et d'éduquer les futurs professionnels, les acteurs du territoire et le grand public aux enjeux environnementaux.

5. Les actions prévues

1/ A l'échelle du territoire, il est envisagé de mettre en place une animation territoriale visant à coordonner et à faire converger les projets émergents. Cette animation serait portée par la CCHCPP et se déclinerait selon les tâches suivantes :

- Identification des acteurs concernés (structures impliquées à différents niveaux dans la problématique),
- Information et sensibilisation des acteurs et communes du territoire,
- Incitation à la mise en place d'actions pertinentes par des porteurs de projet volontaires,
- Aide au montage des dossiers de demande d'aide financière,
- Coordination des projets,
- Animation du comité de suivi.

Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention ultérieure dans le cadre de la 2^e session de l'AMI TVB.

2/ La CCHCPP souhaite poursuivre le diagnostic d'identification des zones à protéger sur le territoire afin de pouvoir aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions qui fera sens entre protection de ces espaces existants et traitement des autres enjeux identifiés sur le territoire (inondation, coulées de boues et GEMAPI). Cependant, la CCHCPP ne dispose pas à ce jour de moyens techniques suffisants pour réaliser ces actions.

Elle propose donc de mettre en place une animation dédiée à ces missions qui permettrait de mettre en place des actions pertinentes sur l'ensemble de ces volets.

Un accompagnement financier pour la réalisation de cette animation sera sollicité dans le cadre de la 2^e session de l'AMI TVB.

Appel à manifestation d'intérêt Trame Verte et Bleue **PRESENTATION DU PROJET**
Année 2017

Structure coordinatrice du projet : CCHCPP

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Moselle et l'EPLEFPA de Metz-Courcelles-Chaussy



3/ Pour l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy, le projet porte sur 4 actions :

- Evaluer, réhabiliter, mettre en place et valoriser des infrastructures agro-écologiques (champs, lisières, ripisylve),
- Réhabiliter et implanter un verger pâture,
- Implanter des cultures couvre-sol, réservoir de biodiversité et trame verte le long des voiries de l'exploitation,
- Aménager un parcours de découverte de la biodiversité dans le bois d'Urville.

Les objectifs de ce projet sont :

- (6) Favoriser la biodiversité fonctionnelle sur l'exploitation agricole en développant les IAE,
- (7) Mutualiser les pratiques pédagogiques et techniques des équipes des différents centres et filières de l'EPLEA,
- (8) Utiliser l'exploitation agricole en tant que support pédagogique pour les apprenants des différents centres, filières et niveaux scolaires,
- (9) Proposer une vitrine de démonstration et de sensibilisation sur la biodiversité fonctionnelle pour les apprenants et les acteurs professionnels du monde agricole et du paysage.
- (10) Mutualiser des pratiques techniques et pédagogiques avec des collègues d'autres EPL ou d'établissements transfrontaliers sur les IAE.

Ce projet en cours de finalisation, sera déposé pour la 2^e session de l'AMI TVB.

4/ Pour les agriculteurs : le projet comporte quatre volets :

- la mise en place de nouveaux éléments de paysage et l'amélioration des éléments existants afin de créer une continuité écologique suite au diagnostic du parcellaire des exploitations agricoles du territoire
- un suivi scientifique pour évaluer l'impact de ces infrastructures agro-écologiques sur les populations d'auxiliaires et sur le comportement des parcelles agricoles voisines
- une sensibilisation aux pratiques de gestion des IAE favorables à la biodiversité
- une animation sur ces thématiques auprès des exploitants du groupe et une communication sur les réalisations des exploitants du territoire auprès du grand public, des élèves des lycées agricoles et des agriculteurs du département.

Ce dossier fera l'objet d'un dossier déposé en parallèle

6. Caractère innovant du projet

Dans le contexte local, le caractère innovant réside en :

- une vision collective de la préservation de la biodiversité sur le territoire,
- un projet commun rassemblant autant des structures professionnelles et pédagogiques que des collectivités et ce, sur une perspective pluriannuelle,

Appel à manifestation d'intérêt Trame Verte et Bleue **PRESENTATION DU PROJET**
Année 2017

Structure coordinatrice du projet : CCHCPP

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Moselle et l'EPLEFPA de Metz-Courcelles-Chaussy



-
- une réappropriation par la profession agricole de l'importance de la biodiversité et des trames vertes dans sa pratique,
 - un projet permettant de réunir localement diverses professions et compétences concernées par l'aménagement du territoire.

7. La gouvernance du projet

La CCHCPP, la Chambre d'agriculture de la Moselle, le lycée agricole de Metz - Courcelles-Chaussy et la commune de Courcelles-Chaussy constitueront un comité de suivi. Il se réunira autant que nécessaire et au minimum 1 fois dans l'année pour assurer des points d'étape et ainsi le bon suivi du projet d'année en année. Il sera ouvert aux autres partenaires du territoire, et notamment syndicats de rivières, chasseurs, LPO, ONF et CEN.

Annexe 2 : Comptage oiseaux

RELEVES et OBSERVATIONS d'OISEAUX sur le SITE de la FERME des MENILS

Réalisés par une partie du groupe REA BIO 2014 sous la direction de Pierrick MILLIOZ (spécialiste de l'identification des oiseaux par leur chant, entre autres compétences)

Point d'observations

- 1) Verger de mirabelliers
- 2) Parcelle de maraîchage
- 3) Jardin pédagogique (en face du bâtiment pédagogique de la ferme)

Observations du 13 mai (8h00 – 8h45)

C'est donc 26 espèces dont une indéterminée (Milan sp.) que nous avons comptabilisées au total sur les 3 points. Je propose un nouveau comptage dans environ 1 mois si certains sont chauds. La liste ci dessous permet déjà de se familiariser (photos sur le net ou chants) avec les oiseaux observés. J'ai également inscrit les oiseaux qu'on a loupés et ceux qu'on peut chercher pour une éventuelle prochaine fois.

Observations d'aujourd'hui :

Alouette des champs Bergeronnette grise Buse variable Chardonneret élégant Corbeau freux Corneille noire Étourneau sansonnet Fauvette à tête noire Fauvette grisette Hirondelle de fenêtre Hirondelle rustique Choucas des tours Linotte mélodieuse Martinet noir Mésange charbonnière	Merle noir Milan sp. Moineau friquet : une observation intéressante puisque c'est une espèce qui dégringole à cause de la perte de son habitat => http://vigenature.mnhn.fr/page/moineau-friquet Pigeon biset Pigeon ramier Pinson des arbres Pouillot véloce Rossignol philomèle Rougequeue noir Rouge queue à front blanc Troglodyte mignon	Les impardonnable s ! Rougegorge familier (déjà entendu au CFPPA) Mésange bleue (déjà entendu au CFPPA) Moineau domestique D'autres potentiels : Bergeronnette printanière Grimpereau des jardins (déjà entendu devant le CFPPA) Milan noir (vu hier sur la prairie fauchée) Milan royal (vu hier sur la prairie fauchée) Pic épeiche Pic vert Sittelle torchepot (déjà entendue devant le CFPPA) Tarier pâtre Verdier d'Europe
--	--	--

Les divers comptages ont permis de relever **42 espèces d'oiseaux différentes** sur 3 points d'observations assez regroupés

Annexe 3 : EPLEFPA, liste des espèces remarquables du bois d'Urville

Végétaux remarquables **(Bois d'Urville)**

Arbres :

- *Fagus sylvatica* « Pendula » : Hêtre pleureur
- *Fraxinus excelsior* : Frêne commun (Vieux sujets)
- *Quercus pedonculata* : Chêne rouvre (Vieux sujets)
- *Fagus sylvatica* : Hêtre commun (Vieux sujets)
- *Ilex aquifolium* : Houx commun
- *Betula verrucosa Dalecarlica* : Bouleau à feuilles laciniées
- *Acer cappadocium* : Erable de Cappadoce
- *Sorbus torminalis* : Sorbier torminal

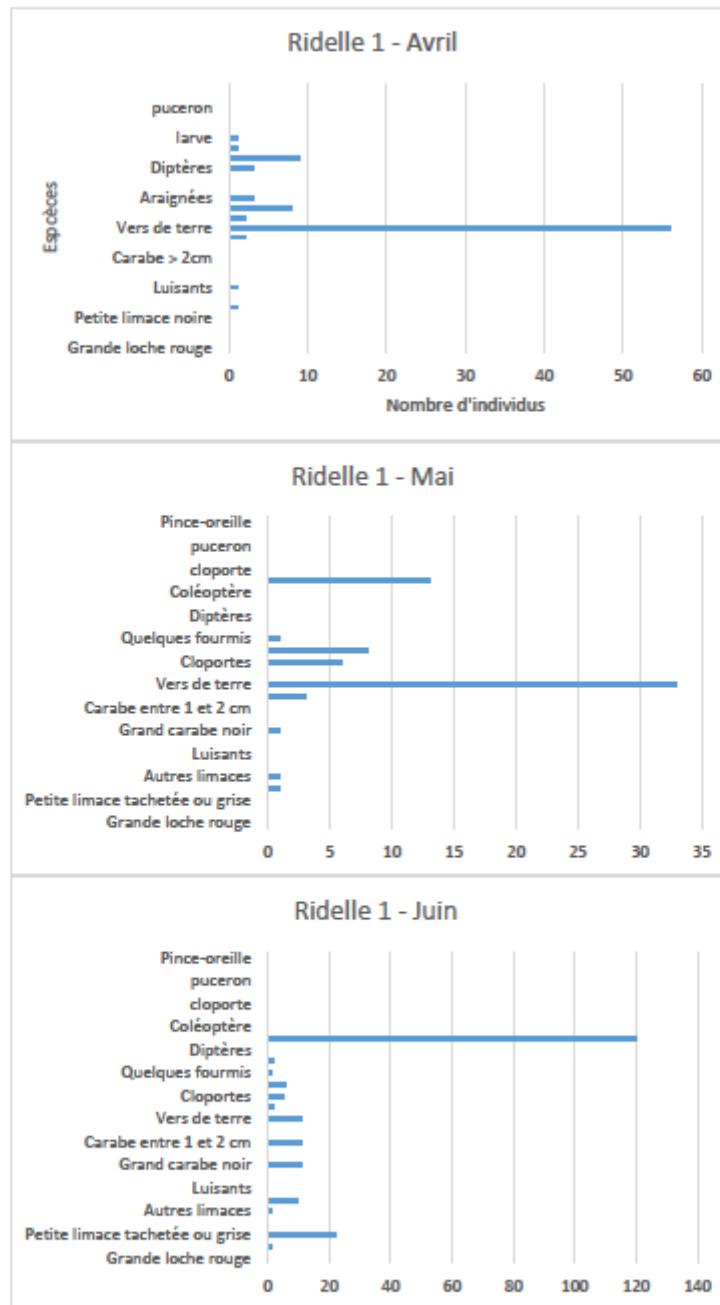
Arbustes :

- *Staphyllea pinnata* : Faux pistachier
- *Philadelphus* : Seringat (espèce non déterminée)
- *Buxus sempervirens* : Buis toujours vert
- *Euonymus latifolius* : Fusain d'Amérique
- *Prunus padus* : Cerisier à grappes

Herbacées :

- *Omphalodes verna* : Petite bourrache
- *Scopolia carniolica*
- *Epimedium rubrum* : Epimède (ou fleur des elfes)
- *Vinca minor* : Petite pervenche

Annexe 4 : Exemple de graphiques résultant de la participation à l'Observatoire Agricole de la Biodiversité



Annexe 5 : Liste des plantes tapissantes/couvre-sol à tester

Espèces présentes à l'état naturel en Lorraine

Nom de Genre / espèce Nom vernaculaire	Exposition / période de floraison / Hauteur	Photo
Aster amellus Aster amelle - Aster de St-Michel	Sol calcaire /août à octobre / 15-60 cm	
Centranthus ruber Centranthe rouge	Sol calcaire exposition chaude /Mai juin juillet / 30-80cm	
Cerastium arvense Céraiste des champs	Sols secs et calcaires / avril mai / 5-30cm	
Corydalis cava Corydale creuse	Mi-ombre / avril mai / 15-30 cm	

<i>Cymbalaria muralis</i> <i>Ruine de Rome, Cymbalaire</i>	Soleil mi-ombre / avril à juillet / 10-30 cm	
<i>Geranium macrorrhizum</i> <i>Geranium à gros rhizome</i>	Rocaille ombragée et calcaire / juin-juillet / 20-40 cm	
<i>Geranium pratense</i> <i>Geranium des prés</i>	Prairies humides et bord d'eau / juin à aout / 50-80 cm	
<i>Geranium sanguineum</i> <i>Geranium sanguin</i>	Sols calcaires / mai à juillet / 20-40 cm	
<i>Geranium sylvaticum</i> <i>Geranium des forêts</i>	Ombre mi-ombre / mai à aout / 30-60 cm	
<i>Lamium galeobdolon</i> <i>Lamier jaune</i>	Ombre / avril à juin / 20-60 cm	

Lamium maculatum Lamier maculé	Mi-ombre / avril à novembre / 20-80 cm	
Lotus corniculatus Lotier corniculé	Soleil mi-ombre /mai à juillet / 5-40 cm	
Melissa officinale Melisse officinale - citronnelle	Sols secs / juillet à septembre / 30-85 cm	
Mentha arvensis Menthe des champs	Milieu humide / juillet à septembre / 10-60 cm	
Mentha spicata glabrata Menthe verte	Espèce hygrophile / juillet à septembre / 20-100cm	

<i>Omphalodes verna</i> Petite bourrache	Ombre / avril à juin / 5-20 cm	
<i>Origanum vulgare</i> Origan commun	Soleil / juillet à octobre / 25-60 cm	
<i>Oxalis acetosella</i> Oxalide petite -oseille	Soleil / mi-ombre / 10-15 cm	
<i>Oxalis dillenii</i> Oxalide de dillenius	Soleil / mai à décembre / 10-20 cm	
<i>Pulmonaria saccharata</i> Pulmonaire d'Italie	Mi-ombre / avril à juin / 15-30 cm	
<i>Pulsatilla vulgaris</i> Anemone pulsatille	Mi-ombre / mars à juin / 10-30 cm	

<i>Salvia pratensis</i> <i>Sauge des prés</i>	Soleil / mai à aout / 30-60 cm	
<i>Saponaria officinalis</i> <i>Saponaire officinale</i>	Soleil / juin à septembre / 30-70 cm	
<i>Sedum acre</i> <i>Orpin âcre</i>	Soleil / mai à juillet / 5-15 cm	
<i>Sedum album</i> <i>Orpin blanc</i>	Soleil / juin_juillet / 5-20 cm	
<i>Sedum rupestre</i> <i>Orpin des rochers</i>	Soleil / juin à août / 10-30 cm	

<i>Sempervivum tectorum</i> Joubarbe des toits	Soleil / juillet à septembre / 25-50 cm	
<i>Silene dioica</i> Silène dioïque, compagnon rouge	Mi-ombre / mai à juillet / 30-80 cm	
<i>Syphitum officinale</i> Consoude officinale	Ombre mi-ombre / milieux humides à frais / mai à août / 40-120 cm	
<i>Thymus praecox</i> Thym précoce	Soleil / juin à août / 5-30 cm	
<i>Thymus serpillum</i> Thym serpolet	Soleil / / 5-25 cm	

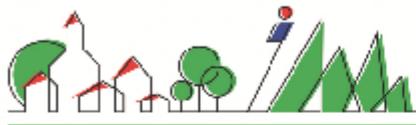
<p><i>Trifolium medium</i> Trèfle intermédiaire</p>	<p>Soleil / mai à août / 15-50 cm</p>	
<p><i>Trifolium pratense</i> Trèfle des prés</p>	<p>Soleil / mai à octobre / 15-40 cm</p>	
<p><i>Trifolium rubens</i> Trèfle pourpre</p>	<p>Soleil / juin à août / 20-50 cm</p>	
<p><i>Vinca minor</i> Petite pervenche</p>	<p>Ombre mi-ombre / mars avril / 15-30 cm</p>	
<p><i>Viola rupestris</i> Violette des rochers</p>	<p>Soleil / mars à juillet / 2-10 cm</p>	

<p><i>Wahlenbergia hederacea</i> Wahlenbergie à feuilles de lierre</p>	<p>Soleil mi-ombre / juin à août / 10-25 cm</p>	
--	---	---

Annexe 6 : Devis société Holtzinger

HOLTZINGER

élagage - bûcheronnage - bois - paysage



www.holtzinger.fr

Agrement : I 021058, Application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service



Certiphyto

Devis

DHOL1706064

EPLEFPA COURCELLES CHAUSSY
SERVICE EXPERIMENTATION
FERME DES MESNILS
1 AVENUE D'URVILLE
57530 COURCELLES CHAUSSY

PHALSBOURG, le 26/06/2017

Affaire suivie par	Sébastien BEAUVAIS Email : sébastien.beauvais@groupe-holtzinger.fr Port. : 0033633241781
Lieu des travaux	EXPLOITATION AGRICOLE - COURCELLES CHAUSSY
Contact client	M. LIOTARD MARC Email : marc.liotard@educagri.fr Port. : 0033788670696

Poste	Description	Qté	Un	P.U. HT	Montant HT
1	EXPLOITATION AGRICOLE COURCELLES CHAUSSY <u>1ère partie.</u> <u>LISIERE DE FORET.(Surface estimée sur Géoportail d'environ: 8 991 mètres linéaires).</u> Taille de réhausse des branches côté parcelle d'exploitation. (Passage au lamier sur une hauteur de 8 mètres de hauteur). Abattage de quelques arbres, les plus dangereux et penchés. Mise en tas du bois et des branches derrière le ruisseau à l'aide de notre porteur forestier.	1,00	FO	26 900,00 €	26 900,00 €
2	Transfert aller + retour. (tracteur + gyrobroyeur + porteur forestier)	6,00	FO	190,00 €	1 140,00 €
3	<u>2ème partie.</u> <u>L'ILE. (Surface estimée sur Géoportail d'environ: 579 mètres linéaires).</u> Taille de diverses haies sur 1 côté à l'aide de notre tracteur équipé d'un lamier. Gyrobroyage sur place du bois, des branches et des restants de rémanents. (Finitons forestière)	1,00	FO	2 860,00 €	2 860,00 €
4	Transfert aller + retour. (tracteur lamier + gyrobroyeur)	4,00	FO	190,00 €	760,00 €

SARL HOLTZINGER - ZA Maisons Rouges - 2 Impasse de L'Europe 67370 PHALSBOURG Tél : 03 87 08 04 46 Fax : 03 87 08 04 14 Mail : contact@holtzinger.fr

Siret : 782 919 888 000 18 APE : 8130Z RC8 : Metz TI 782 919 888 TVA Intraom : FR81 782 919 888 Capital : 813 680€

DHOL1706064 page 1/2

Poste	Description	Qté	Un	P.U. HT	Montant HT
5	3ème partie. TOUTES LES HAIES INTERMEDIAIRE. (Surface estimée sur Géoportail d'environ 6446 mètres linéaire).			1.00 FU	21 100,00 €
	Taille de diverses haies sur 1 côté à l'aide de notre tracteur équipé d'un lamier.				
	Taille de 2 haies sur les 2 côtés.				
	Mise en tas des branches à l'aide de notre porteur forestier à port de chemin carrossable.				
	Evacuation des tas de branches et mise en dépôt au Centre Exploitation de COURCELLES CHAUSSY à l'aide de notre camion grue. (Le client récupère le tas de branches).				
	Gyrobroyage sur place du bois, des branches et des restants de rémanents. (Finitions)				
3	Transfert aller + retour. (tracteur lamier + gyrobroyeur + porteur forestier)	6,00	F0	100,00 €	1 140,00 €

Modes de paiement : virement SEPA, chèque. Aucun escompte pour paiement anticipé.
 Pénalité de retard en cas de décaissement du paiement à l'échéance : 10,15% (au titre de l'art. L441-3 du Code de commerce).
 Intérêt forfaitaire applicable aux professionnels pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement : 10 euros (au titre de l'art. L441-2 du Code de commerce).

Date de validité : 28.09.2017

Pour le client :
 signature préalable de la mention :
 J'ai bien approuvé, date, mon pour accord

Montant HT Final	53 800,00 €
Tva 20 %	10 780,00 €
Montant TTC	64 580,00 €

Annexe 7 : Devis de l'amicale des anciens élèves du Lycée Agricole de Courcelles Chaussy

**Amicale des Anciens Eleves
Lycée Agricole de Courcelles-Chaussy
1, Avenue d'Urville
57530 COURCELLES-CHAUSSY**

20 juin 2017

Devis pour le lycée Agricole de Courcelles-Chaussy Trame verte sur l'exploitation

1) Plantation de haies :

- Préparation du sol par décompactage sur 0,40 m	
- Réalisation d'un faux semis	1 000,00 € TTC
1000,00 € TTC	
- Plantation des végétaux	
- Paillage sur 0,10 m d'épaisseur avec du Miscanthus	6 200,00 € TTC

2) Semis de bandes fleuries :

Surface de 16 000 m ²	
- Préparation du sol	
+ Décompactage	
+ semis	3 200,00 € TTC

Association non assujettie à la TVA article 293 B du CGI

Annexe 8 : Devis de la société Prodivert

PRODIVERT

John de Jong - 5700C E200TVE715000
Phone: 613-235-0400 Fax: 613-234-0100

Nº sample: 59473
Date of entry: 19/01/2017
Date of validity: 31/03/2017

卷之三

DISCUSSION

57380 | 03/2012 | ESS-CHM/ESD

Code Article	L	Quantity	ITEMS/LE	DESCRIPTIONS	Unit Quantity	Born Date/C	Tra	Actual Birth-Traffic	Median TICR
JF0934	0	390-00	TERREAU VACUUM	MISCELLANEOUS	28.00	3	8.221.00	344.00	
JG1046	0	92-00	FLUXURE PRASSE EXCENTRIQUE		3.00	2	55.00	72.00	
JG2827	0	32.00	COU LUMI 348028 CA 400 LST DLS		0.05	2	52.00	67.40	
JG2732	1	200.00	MANCHON ROND 4M TALON 07024	D241591PCB	0.25	2	50.00	67.40	
JG2845	1	200	MELANGEZ 20 HEMERES 1000 LITRES		277.50	080920079	1	223.32	60.52

Ensuite, nous devons nous assurer que les personnes qui ont été victimes d'agressions sexuelles ou de violences conjugales sont informées des services de soutien et d'aide aux victimes. Les autorités doivent également faire en sorte que ces services soient accessibles et disponibles pour toutes les personnes, quelles que soient leur sexe, leur orientation sexuelle, leur état civil ou leur situation sociale.

The 177

Annexe 9 : Devis des ets horticoles Christian Poussin

Page 1/2

Ets Horticoles Christian POUSSIN
 Allée des Tilleuls
 57530 PANGE
 Tél. : 03 87 64 13 25
 Fax. : 03 87 64 17 76
 Siret n°: 341 793 289 00016
 Code APE N° 011D

DEVIS N° 2 171 088

EN DATE DU : 19/06/2017

ECHEANCE :

42

5

1 Avenue d'Urville

57530 COURCELLES CHAUSSY

V/Cde du

V/Cde N°

Compte N° lyceeagricole

N/BL N°

En date du

N° CODE	DESIGNATION	SERIE	Nbre	TVA	PU HT	TOTAL HT
	acer campestre 150/175		50	10,0%	11,90	595,00
	sorbus aria 150/175		50	10,0%	18,90	945,00
	carpinus betulus 150/175		50	10,0%	11,90	595,00
	sorbus aucuparia 150/175		50	10,0%	13,60	680,00
	sorbus edulis 150/175		50	10,0%	18,90	945,00
	arbustes racines nues 60/100					
	viburnum lantana		265	10,0%	3,90	1 033,50
	viburnum opulus		265	10,0%	5,60	1 484,00
	ligustrum vulgare		265	10,0%	1,32	349,80
	sambucus nigra		265	10,0%	3,84	1 017,60
	corylus avelana		185	10,0%	3,84	710,40
	rosa canina		265	10,0%	3,12	826,80
	cornus mas		265	10,0%	4,30	1 139,50
	cornus vsanguinea		265	10,0%	3,84	1 017,60
	euonymus europaeus		265	10,0%	4,20	1 113,00
	rhamus frangula		265	10,0%	1,12	296,80
	crataegus monogyna		185	10,0%	3,84	710,40
	prunus spinosa		185	10,0%	1,02	188,70
A c' est en fin Juin de JL GARA						
A Reporter Page suivante			3190			13 648,10



AMI TVB Dossier EPLEFPA Metz Courcelles-Chaussy

Ets Horticoles Christian POUSSIN
Allée des Tilleuls
57530 PANGE

Page 2/2

DEVIS N° 2 171 088
EN DATE DU : 19/06/2017

5
1 Avenue d'Urville
57530 COURCELLES CHAUSSY

En vous adressant nos remerciements et nos meilleures salutations.

Christian POUSSIN

Domiciliation: BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE
Banque Guichet Numéro de compte Clé
14707 00101 00721802007 89
IBAN : FR76 1470 7001 0100 7218 0200 789
BIC : CCBPFRPPMTZ

Annexe 10 : Devis de la société Christophe créations



Devis

Notre Référence : DEV-201602-02n36
Date : 03/07/2017

EPLEFPA DE METZ COURCELLES CHAUSSY
1 AVENUE D URVILLE
57530 COURCELLES CHAUSSY

Page 1 / 2

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant	TVA
	SUITE A VOTRE DEMANDE, VOICI NOTRE PROPOSITION :				
	1. CREATION D'UN VERGER D'ARBRES FRUITIERS				
	HAUTE TIGES :				
A-201401-0w281	POMMIER HT 10/12 RN	60	33.05	1 983.00	10
A-201409-0x642	POIRIER 10/12 HT RN	20	33.05	661.00	10
A-000000-0w042	QUETSCHIER HT 10/12 RN	10	33.05	330.50	10
A-000000-0b585	NOYER - JUGLANS 10/12 HT RN	10	36.56	365.60	10
A-201609-12215	CORYLLUS MERVEILLE DE BOLWILLER, ETC ... 60/80 RN	20	4.08	81.60	10
A-000000-0m163	TUTEUR AUTOCLAVE 200 DIAM 5	100	2.61	261.00	20
A-000000-0p787	LIEN TUTEUR 45 CM	100	0.94	94.00	20
	LA PROTECTION FORMERA UN CARRE DE 1 X 1 M SUR 180 CM DE HAUT				
A-000000-0e995	TUTEUR AUTOCLAVE 250 DIAM 7	480	4.89	2 251.20	20
A-000000-0l333	GRILLAGE 180 CM DE HAUT - 20 ML MAILLE DE 76 X 100 MM - DIAM 2.1	24	54.47	1 307.28	20
A-000000-0k950	PLANTATION TUTEURAGE ET MISE EN PLACE DES PROTECTIONS	1	6 300.00	6 300.00	20
	2. RENOVATION D'UN VERGER DE MIRABELLIERS :				
A-000000-0l333	LOCATION PELLE 8 TONNES	5	450.00	2 250.00	20
A-000000-0l334	ARRACHAGE DE 43 ARBRES / BROYAGE ET EVACUATION DES DECHETS	5	700.00	3 500.00	20
A-000000-0v591	MIRABELLIER 10/12 HT RN	43	33.05	1 421.15	10
A-000000-0m163	TUTEUR AUTOCLAVE 200 DIAM 5	43	2.61	112.23	20
A-000000-0p787	LIEN TUTEUR 45 CM	43	0.94	40.42	20
A-000000-0e995	TUTEUR AUTOCLAVE 250 DIAM 7	172	4.89	806.68	20
A-000000-0k950	PLANTATION TUTEURAGE ET MISE EN PLACE DES PROTECTIONS	1	2 700.00	2 700.00	20
A-000000-0l333	GRILLAGE 180 CM DE HAUT - 20 ML MAILLE DE 76 X 100 MM - DIAM 2.1	9	54.47	490.23	20
	LA PROTECTION FORMERA UN CARRE DE 1 X 1 M SUR 180 CM DE HAUT				
A-000000-0l334	TAILLE FRUITIERE DE REMISE EN FORME ET	1	4 900.00	4 900.00	20

Devis

Nouvelle Référence : DEV-201802-02138
Date : 03/07/2017

Christophe
CREATIONS

EPLEFPA DE METZ COURCELLES CHAUSSY

1 AVENUE D'URVILLE
57630 COURCELLES CHAUSSY

Page 2/2

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant	TVA
	EVACUATION DES DECHETS				
	PLANTATION D'UNE HAIE FRUITIERE PALISSEE DE 150 ML :				
A-2014-2-07866	POMMIER SCION 1AN	50	8.79	339.50	10
A-000000-01334	POIRIER SCION 1AN	30	8.79	203.70	10
A-000000-01334	CERISIER SCION 1AN	10	8.79	67.90	10
A-000000-0p968	CANNE SECHE DE BAMBOU 213x14/18	150	0.39	58.50	20
TO LS35	SCOUBITOL fil souple 3.5mm / 133ml le rouleau	2	0.95	19.00	20
A-000000-01333	FIL DE TENSION VERT 2.4 MM DE DIAM / 100ML	5	7.83	39.15	20
A-000000-0e997	TUTEUR AUTOCLAVE 300 DIAM 8	30	7.40	222.00	20
A-000000-01333	GRILLAGE GALVANISE ANTI RONGEUR 100 CM X 30 ML -	5	117.00	585.00	20
	MAILLE ORTHO: 13 X 13 MM - DIAM 1 MM				
A-000000-0K950	MAIN D'OEUVRE	1	2 800.00	2 800.00	20
	PLAN D'ENTRETIEN SUR 3 ANS :				
A-000000-0K950	2 X FAUCHES AU PIEDS DES ARBRES / 1 TAILLE DE FORMATION / AN	2	5 500.00	16 000.00	20
	DEVIS SOUS RESERVE D'UNE VISITE IN SITU.				

TVA	Base	Montant	Conditions de règlement	MONTANT TOTAL EN EUR
10 %	5 453.45	545.40		Montant HT : 50 981.64
20 %	45 637.55	9 127.50		Montant TVA : 9 652.91
Total				Montant TTC : 60 644.45
Nombre Cœurs		(40)		

54 Route de Metz - 57130 Joly sur avrille- SARL au capital de 40 000€ Site Internet: www.christophe-creations.com / Tel. 03 87 31 45 58
Siret: 3860582670025 - FR1739905820760025 LD27739479 CodeNAF 47550 Email: succesnieres@christophe-creations.com

Annexe 11 : Devis de la société AMB Rousset



AMB
ROUSSET

281 Impasse du Tilleul
38470 BEAULIEU
Tél : 04 76 36 73 73 / Fax : 04 76 36 70 82
E-mail : info@amb-rousset.com
www.amb-rousset.com



Caractéristiques techniques

Référence : COR

- Châssis caissonné très robuste mécano-soudé peint
- Ouverture/fermeture par moteurs hydrauliques
- Vibreur hydraulique
- Roues directrices hydrauliquement
- Hauteur ajustable par les roues et l'attelage
- Soufflerie hydraulique
 - Étanchéité autour du tronc d'arbre par peignes PVC
 - Pneumatiques : 280/70/18

Fonctionnement

- Bâche PVC se dépliant autour d'un arbre grâce à la structure tubulaire
- Chute des fruits par vibration du tronc de l'arbre
- Évacuation des fruits par des tapis élévateurs
- Élimination des feuilles et branches par soufflerie
- Stockage des fruits dans des palox (supports livrés) ou dans une trémie d'un engin suivant

Avantages

- Les fruits sont ramassés directement sur l'arbre
- Récolte douce grâce aux protections en caoutchouc et aux tapis élévateurs en PVC
- Positionnement aisément du récolteur autour de l'arbre grâce à la rétrovision par caméra et aux roues directionnelles
- Possibilité d'attelage à l'avant pour le travail sur champ
- Vibreur monté souple pour une prise de tronc efficace
- Largeur sur route : 2,55 m
- Bonne vision de la zone de travail grâce au filet situé à l'avant de la corolle
- Possibilité de travail en dévers (jusqu'à 10%) grâce au relevage indépendant des roues.
- PRIX HT = 67500 €

Poids et dimensions

Longueur 4,53 m
Largeur : 2,50 m
Hauteur : 3,06 m
Diamètre 8 m
Poids : 2 720 kg
Moteur : groupe hydraulique porté



→ **Matériel pour la récolte et le travail des fruits**

Annexe 12 : Devis de la société Sylvatech



SAS BERTRAND

Sylvatech RN Paysages

Zac du Cheval Blanc
12 rue jean Walgenwitz
57420 SOLGNE
Tél : 03 87 57 97 10
Fax : 03 87 57 78 01
sylvatech@wanadoo.fr

EPLEAFPA
LIOTARD Marc
57530 COURCELLES SUR NIED

DEVIS N° 201700116

du 27/07/2017

Page 1

LIBELLE		QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
Travaux de plantation de bordures en plantes couvre sol comprenant						
Travail du sol, ameublement		450,000	M²	1,80	20%	810.00
Fourniture et plantation de vivaces couvre sol en pot de 11 (6 plantes au m²)		450,000	M²	31,20	20%	14 040.00
Fourniture et mise en place de BRF sur 12 cm d'épaisseur		450,000	M²	5,78	20%	2 601.00
Taux de TVA	Base HT	Montant TVA	MONTANT H.T.			
0%	0,00	0,00	17 451.00			
20%	17 451,00	3 490,20	TVA GLOBALE			
TOTAL	17 451,00	3 490,20	MONTANT T.T.C. en Euros			

Vingt mille neuf cent quarante et un euros et vingt cents

Validité 3 mois

Pour l'entreprise :

Pour le client :

Bon pour accord, le / /

:

Travaux environnement, travaux cours d'eau, travaux forestiers, travaux espaces verts

Capital de 100 000 € - SIRET 489 536 334 000 35 RCS METZ - APE 0220 Z - TVA INTRA : FR 11489536334

Annexe 13 : Devis de la L.P.O.



Partenariat LPO Moselle – EPLEA Courcelles-Chaussy
Proposition de prestations

Prestation		Coût	Nombre	Total
Inventaire avifaune	- Recherche bibliographique et analyse des données, analyse de terrain et préparation du projet	450€/jour	2	900€
	- Prospections de terrain : 1 journée en mars, 2 journées en avril et mai, 1 journée en juin	450€/jour	6	2700€
	- Frais de gestion	5%/jour	8	180€
	- Frais de déplacement : aller-retour Strasbourg ⁽¹⁾ – Courcelles-Chaussy	147km x 2 x 0,54€/km	6	952€
Animations	- Rédaction de synthèse + cartographie	450€/jour	4	1800€
	- Conférences ⁽²⁾ , sorties avec identification et écoute d'oiseaux (zones boisées, humides et autres), création de zones refuges pour les oiseaux (construction et pose de nichoirs, pose de mangeoires pour l'hiver),...	60€/heure déplacement compris	80	4800€
Matériels	- Livre : 100 oiseaux des parcs et jardins	18,90€	2	37,80€
	- Livre : Des auxiliaires dans mon jardin	14€	2	28€
	- Kit nichoir passereaux à monter	15€	10	150€
	- Nichoir chouette hulotte	80€	2	160€
	- Nichoir Biome	20€	2	40€
	- Abri pour hérisson à monter	59,90€	2	119,80€
	- Gîte à chauve-souris	23,90€	2	47,80€
	- Mangeoire silo	22€	5	110€
	- Mangeoire pour écureuils	23,95€	2	47,90€
	- Jumelles Perl Dravia 8x34 avec étui	139€	10	1390€
	- Longue vue Leica Apo Televid 65	2399€	1	2399€
TOTAL GENERAL				16151,20€

(1) Strasbourg, siège de la LPO Alsace qui emploie l'ornithologue

(2) Liste des conférences sur notre site <http://lpo-moselle.fr>

LPO Moselle, 6 rue Saint Jacques 57300 HAGONDANGE Tél : 03.87.61.85.83/ 06 73 26 73 31

Annexe 14 : Devis de la société microfast



MICROFAST Nouveau REGARD | Tél. : 06 81 70 67 52
6 rue de Charme – 57530 MAIZEROY
s.galonnier@microfast.fr – www.microfast.fr
SASU MICROFAST NOUVEAU REGARD – CAPITAL : 2 000 €
SIRET : 799 730 19700016
PHOTOGRAPHE – GRAPHISTE PRINT ET WEB
Visitez : www.microfast.fr

DEVIS	
N° Devis	Date
DE17-07	18-07-2017

LYCÉE AGRICOLE
1-3 AV D'URVILLE
57530 COURCELLES-CHAUSSY

Type de prestation : GRAPHISTE PRINT	
SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES	
• 30 panneaux en dibond 40x60 + plastification anti Graffiti	2160.00
• Flyers explicatifs en 2500 ex	215.00
SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES VERGERS PATURÉS	
• 6 panneaux en dibond 40x60 + plastification anti Graffiti	435.00
• Flyers explicatifs en 2500 ex	215.00
SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES PLANTES COUVRE SOLS	
• 20 panneaux en dibond 40x60 + plastification anti Graffiti	1440.00
• Flyers explicatifs en 2500 ex	215.00
PANNEAUX DE PRÉSENTATION DE L'ACTION TVB	
• 4 panneaux en dibond 60x80 + plastification anti Graffiti	288.00
• Brochure 4 pages en 2500 ex	1248.00
CRÉATION D'UNE VIDÉO EN 5 ÉPISODES (5X3 MN)	
• Introduction : principes de la tvb	2515.00
• Les infrastructures agro-écologiques sur la ferme des Mesnils	
• Le développement des vergers paturés	
• La mise en place de plantes couvre-sol	
• La participation de ces actions à une démarche trame verte	
• Format mpeg HD	
• ½ journée de tournage par vidéo + ½ journée de montage par vidéo (scénario établi à l'avance)	

Les prix sont nets, non assujetti à la TVA article 293 B du CGI	NET A PAYER	8731.00 €
CONDITIONS DE PAIEMENT : Règlements à effectuer par VIREMENT CHEQUE OU ESPECE. Paiement comptant à la fin de l'intervention. Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées et désignées ci-dessus, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts (loi 80.335 du 12/05/1980).		